



Benoît Bouchard
tire sa révérence

page A8

Quand la santé
surfe sur le net

Cahier Santé, page C1

MONTRÉAL | DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 309 > 54 PAGES > 4 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C

Air Transat suspend un technicien

RAYMOND GERVAIS

UN TECHNICIEN d'Air Transat qui avait été affecté au remplacement du moteur droit du Airbus A330-200, qui a été forcé de se poser en catastrophe le 24 août dernier aux Açores, a été suspendu de ses fonctions par le transporteur.

Air Transat refuse toutefois de discréditer son employé, affirmant tout simplement qu'il s'agissait d'une « procédure normale » dans le contexte d'une enquête qui vise à déterminer ce qui a provoqué la fuite de carburant.

Le 19 août dernier, soit cinq jours avant l'atterrissage d'urgence du vol TS236, Air Transat avait procédé au remplacement d'un des moteurs de l'appareil à son atelier de Mirabel, où travaille le technicien.

L'employé en question est un responsable de l'usine de réparation et a été suspendu avec solde.

Voir **TECHNICIEN** en A2

CONFÉRENCE CONTRE LE RACISME

La colère monte chez les peuples autochtones



JOONEED KHAN
envoyé spécial

EN AFRIQUE DU SUD

DURBAN — Le projet de Déclaration finale de la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR), déjà mis à mal à Durban par la polarisation autour de l'esclavagisme colonial et du Proche-Orient, provoque maintenant la colère des peuples autochtones.

Si le projet, se référant aux peuples indigènes, est adopté dans sa présente forme, « il perdra toute intégrité et toute crédibilité, et jetterait l'opprobre sur le système de droit international », affirme un texte que le Caucus des peuples indigènes peaufinait la nuit dernière, et pourrait rendre public dans les prochains jours.

C'est que le paragraphe 27 du projet, déjà approuvé au 3^e Comité préparatoire le mois dernier à Genève, met l'expression « peuples indigènes » entre guillemets, la soustrait aux implications du droit international, et dit que « les droits » des peuples indigènes n'ont de sens que « dans le contexte des négociations » avec les États.

Ailleurs, le projet « reconnaît pleinement les droits des peuples autochtones », mais « dans le respect des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale des États ».

Voir **RACISME** en A2
> **Castro cause**, en A12

UN CROISEMENT DE CHARLIE CHAPLIN ET DE BRUCE LEE



Le Festival des films du monde a honoré Jackie Chan, hier, en remettant au célèbre acteur, cascadeur et réalisateur le Grand Prix spécial des Amériques pour l'ensemble de sa carrière. « J'ai appris beaucoup de Charlie Chaplin, un artiste de petite taille qui s'est battu avec son intelligence. Jackie Chan est un Chaplin nouveau genre qui se bat, en plus, avec ses bras et ses jambes », a dit le président du Festival, Serge Losique. Nos informations en page B5.

Une idole qui se refuse à ses admirateurs

Associated Press

BERLIN — Le Prix Nobel d'économie James Tobin, qui a proposé l'imposition d'une taxe sur les transactions financières, se plaint dans un entretien publié hier en Allemagne d'être devenu l'idole des militants anti-mondialisation avec lesquels il affirme n'avoir strictement rien en commun.

« L'essentiel des louanges vient du mauvais côté », dit M. Tobin, dont les propos sont rapportés par le magazine *Der Spiegel*.

« Je suis un économiste et, comme la majorité des économistes, un partisan de la liberté du commerce ». Concrètement, cela signifie qu'il « soutient l'action du Fond monétaire international, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce — toutes les choses que ce mouvement attaque. Ils abusent de mon nom ». James Tobin se dit même partisan du renforcement du rôle de ces institutions honnies par les manifestants lors des grandes réunions internationales.

Bref, ajoute-t-il, « je n'ai pas la moindre chose en commun avec ces révolutionnaires anti-mondialisation ».

James Tobin, Prix Nobel de sciences économiques en 1981, a proposé dès 1972 de canaliser les flots mondiaux de capitaux pour contenir leurs mouvements erratiques qui, de fait, ont contribué à aggraver des crises économiques ces dernières années. De l'Asie

à l'Amérique latine en passant par la Russie, les investisseurs et spéculateurs ont à plusieurs reprises retiré brusquement leur confiance — et donc leurs capitaux — dans les économies locales, provoquant des krachs dévastateurs.

Les opposants à la mondialisation ont fait de la « taxe Tobin » le symbole de leur combat en soulignant que les revenus qui pourraient être générés par elle permettraient d'aider les pays pauvres à financer leurs infrastructures, ce qu'un capitalisme débridé, affamé de profits immédiats, est incapable de réaliser.

Cette semaine, le premier ministre français, Lionel Jospin, a exprimé son intérêt pour une telle taxe, ce qu'il avait déjà fait avant son accession au pouvoir. Il avait ensuite expliqué que ce projet était impraticable si tous les grands pays ne s'y ralliaient pas.

Une réunion des ministres européens des finances doit avoir lieu à Liège, en Belgique, courant septembre pour réfléchir aux moyens de diminuer la « volatilité » des marchés et d'apporter une aide véritable aux pays en développement.

« Ce sera probablement du pur spectacle », commente James Tobin qui pense que son idée de taxe n'a pratiquement « aucune chance » de se réaliser, pour la bonne et simple raison que « les gens importants sur la scène financière internationale y sont opposés ».

Un livre, une ville



RICHARD HÉTU

collaboration spéciale

LA PRESSE À NEW YORK

Comme le maire de Montréal, celui de Chicago est aujourd'hui en campagne. Son slogan fait penser à celui du Montréalais, mais n'a rien à voir avec les fusions : « Un livre, une ville ». Aux États-Unis, le concept fait boue de neige. Est-il réaliste ? Est-il exportable ?

À Chicago, le maire Richard Daley a mis son administration au service d'une idée née à Seattle en 1998, celle d'encourager tous les adultes et adolescents d'une ville à lire le même livre en même temps, en l'occurrence, *To Kill a Mockingbird* (*Du Silence et des Ombres* en version française), célèbre roman de Harper Lee, dont l'histoire se déroule en 1932 dans une petite ville d'Alabama, où Atticus Finch, avocat droit et passionné, prend la défense d'un jeune Noir accusé du viol d'une jeune fille blanche (en 1962, le réalisateur Robert Mulligan en a tiré un film qui a valu à Gregory Peck l'oscar du meilleur acteur).

La période officielle de lecture a commencé samedi dernier et prendra fin en même temps que la clôture de la Semaine du livre à Chicago, soit le 14 octobre. Les citoyens-lecteurs seront invités à participer à des discussions sur le livre dans les 78 bibliothèques municipales de la ville ou sur Internet. Ils seront aussi encouragés à porter des rubans à la boutonnière pour montrer qu'ils ont lu le livre et stimuler les conversations spontanées dans l'autobus ou l'ascenseur.

Voir **LIVRE** en A2

Nous ne publions pas demain, jour de la fête du Travail. À mardi!

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	Laporte, Stéphane	A5
cahier B	La presse d'ailleurs	A13
- livres	Loteries	A2, A4
- horaire spectacles	Monde	A12
- horaire télévision	Mots croisés	C5, S10
B2, B8	Petites annonces	
Bandes dessinées	- immobilier	C6
Bridge	- marchandises	C6-7
Décès	- emplois	C7
Éditorial	- automobile	C7-9
Feuilleton	- affaires	C9
Étes-vous observateur	Santé	C1 à C3
Génies en herbe	C4	
Forum	Sciences	C10
Horoscope	Têtes d'affiche	C4
	C8	

MÉTÉO Voir page S16
Généralement ensoleillé
Maximum 20, Minimum 12



Les premiers euros distribués

Il ne reste que quatre mois avant l'abandon des vieilles devises

Associated Press

PARIS — Il ne reste que quatre mois pour alimenter les 12 pays de la zone euro en espèces sonnantes et trébuchantes et les fourgons blindés n'ont commencé que hier à sillonner les routes du Vieux Continent pour livrer des dizaines de milliards de pièces en euros aux agences bancaires, une opération sans précédent qui, selon les pays, doit s'accompagner ou être suivie de la distribution des billets.

En France, en Allemagne, en Espagne, les premiers fourgons de transport de fonds, chargés de pièces, ont quitté sous bonne escorte les centres de stockage vers des destinations tenues secrètes. Dans certains pays de la zone euro, l'approvisionnement ne doit débuter que la semaine prochaine.

Dans toute la zone euro, d'im-

portants dispositifs de sécurité ont été mis en place pour l'acheminement des 664 milliards d'euros en espèces nécessaires au fonctionnement de l'économie à partir du 1^{er} janvier 2002, soit le plus gros transfert de fonds jamais effectué en Europe.

En Allemagne, le premier camion, accompagné de véhicules blindés, est parti tôt dans la matinée d'un centre de stockage de Hanovre (nord), a précisé Joachim Nagel, porte-parole de la banque centrale régionale de Basse-Saxe, Brême et Saxe-Anhalt. Les convois, transportant chacun jusqu'à 15 tonnes de pièces, se sont ensuite succédé toutes les 45 minutes au départ de cette ville. Des opérations similaires ont eu lieu à Dortmund (ouest).

Dans certaines régions d'Allemagne, le transport des billets en eu-

ros doit commencer dès la semaine prochaine. Dans ce pays, une fois les premiers convois partis, un stockage intérimaire des euros est prévu dans les entrepôts des sociétés de transport de fonds, avant leur acheminement dans les prochains jours vers les agences des banques commerciales.

En France, les autorités ont préféré procéder en deux phases distinctes pour la distribution des pièces et des billets en euros. Pendant trois mois, du 1^{er} septembre au 30 novembre, quelque 7,6 milliards de pièces, correspondant à une valeur totale de 2,3 milliards d'euros et à un poids total de 32 000 tonnes (32 millions de kilos, soit quatre fois la tour Eiffel...), vont quitter les 81 centres départementaux de

Voir **EURO** en A2

MARDI DANS LA PRESSE

Accélérer le bronzage

Avis est donné à ceux qui n'ont pas eu le loisir de se faire bronzer cet été : la XKR de Jaguar s'offre de corriger rapidement la situation et de vous donner quelques frissons en prime. Notre collaborateur Éric Lefrançois nous raconte mardi son

expérience au volant de ce cabriolet qui réunit avec bonheur la tradition et le romantisme des Jaguar d'antan dans un enrobage moderne et fiable.



À lire mardi dans le cahier Auto.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : 4-2-9

À quatre chiffres : 6-4-2-9

LOTO 6/49

07-08-18-23-47-48

Compl. : 49

Extra : 498693

SUITES DE LA UNE

TECHNICIEN

Suite de la page A1

Le rapport préliminaire des enquêteurs portugais qui traitent le cas aux Açores précise notamment qu'une canalisation d'essence à basse pression sur le moteur droit de l'appareil, en l'occurrence un moteur Rolls-Royce Trent de série 700, s'est probablement rompue à la suite d'un frottement avec une conduite hydraulique adjacente. Les enquêteurs laissent sous-entendre que les deux conduites avaient été installées trop près l'une de l'autre. Le document précise toutefois que des analyses plus poussées portant sur la résistance du métal de la conduite fautive sont nécessaires afin de déterminer pourquoi elle a lâché. Le rapport des enquêteurs ne fait pour le moment pas de lien direct entre l'installation du nouveau moteur Rolls-Royce et le bris de la conduite d'essence.

Une inspection minutieuse du circuit de carburant par les enquêteurs n'a révélé aucune anomalie.

À la suite des constatations des enquêteurs portugais, les compagnies Airbus et Rolls-Royce ont lancé le 29 août des avis à tous les transporteurs qui possèdent des appareils propulsés par des moteurs Rolls-Royce de la série 700, afin qu'ils s'assurent qu'il y ait un dégagement suffisant entre les conduites d'essence et hydrauliques sur ces moteurs.

La missive des deux constructeurs précise que cette vérification visuelle devait être achevée dans les plus brefs délais et dans un maximum de 72 heures après la réception de l'avis.

Les enquêteurs n'ont pas encore déterminé si le commandant Robert Piché a commis une erreur en maintenant ouverte la valve permettant le transfert de carburant entre le réservoir de gauche et celui de droite, ou si ce transfert s'est effectué automatiquement.

Par ailleurs, les premiers passagers du vol TS 236 d'Air Transat qui s'est posé aux Açores rentrent graduellement au Canada.

Le transporteur affirme continuer de fournir à ces passagers toute l'aide nécessaire.

Dans un communiqué publié hier, la compagnie réitére son engagement à porter assistance aux passagers. Air Transat a aussi pris depuis la semaine dernière les moyens nécessaires pour permettre aux familles de passagers ayant besoin d'aide de pouvoir les rejoindre au Portugal. La compagnie prend à sa charge tous les frais de transport, de soutien psychologique, d'assistance médicale, d'hébergement, de restauration et de télécommunications. Elle s'est aussi engagée à verser à chaque passager un montant couvrant la totalité du prix du billet d'avion ainsi qu'un montant forfaitaire pour les dépenses personnelles.

Pour les passagers désirant revenir au Canada avant la date prévue, la compagnie entend prendre les mesures nécessaires et offrir un surclassement lorsque possible.

De leur côté, les membres du barreau de Chicago recréeront le procès de Tom Robinson, qui se trouve au coeur du roman puissamment antiraciste.

Selon le maire de Chicago, le but de l'exercice n'est pas seulement de donner aux citoyens le goût de la lecture, mais également de leur permettre de vivre une expérience en communauté. Aux dernières nouvelles, les bibliothèques municipales et les librairies avaient du mal à répondre à la demande. Selon le *Chicago Tribune*, des « milliers — peut-être des centaines de milliers — de résidents » participeront au programme « Un livre, une ville ».

Le maire Daley réussira-t-il à transformer une activité solitaire comme la lecture en happening communautaire ? À Chicago, il ne serait pas le premier à réussir un tel exploit. C'est en effet dans cette ville que vit et travaille la reine des talk-shows de la télévision américaine, Oprah Winfrey, qui a bouleversé la marche du livre aux États-Unis en invitant son vaste auditoire à participer à son « Book Club ». Chacun de ses choix de lecture est devenu un best-seller.

Ce ne serait pas la première fois non plus qu'une mode lancée à Seattle se répandrait dans les grandes villes américaines. Après tout, la ville qui a vu naître Kurt Cobain et la chaîne des Starbucks a déjà initié le reste des États-Unis à la musique grunge et au café express.

À Seattle, Nancy Pearl, une libraire, est celle qui a lancé le concept « Un livre, une ville » en mettant sur pied, il y a trois ans, un programme intitulé *If All Seattle Read the Same Book* (Si tout Seattle lisait le même livre). Subventionné au début par le privé, le projet est devenu une activité annuelle parainée par la Ville.

Dans ses choix littéraires, Seattle est plus audacieuse que Chicago, préférant aux classiques des romans contemporains. Ainsi, en 1998, la ville a lu *The Sweet Hereafter*

(*Les Beaux Lendemain* en version française), de Russell Banks (porté au grand écran par le réalisateur canadien Atom Egoyan), et, en 1999, *A Lesson Before Dying* (*Une Longue Journée de novembre* en version française), un roman d'Ernest Gaines sur la peine de mort et le racisme.

Seattle n'a jamais fait un grand plat de son programme. La ville compte 150 cercles littéraires et a toujours fait la promotion de la lecture. Cet automne, par exemple, elle marquera la rentrée en invitant le public à participer à quelque 120 activités littéraires.

Mais l'idée de Seattle a fait bouler neige. En mars dernier, elle a connu un vif succès à Rochester, dans l'État de New York, où les citoyens étaient invités à lire *A Lesson Before Dying*. La période de lecture a pris fin avec la présentation, sur une période d'un mois, d'une adaptation théâtrale du roman. L'émission *Morning Edition*, de la National Public Radio, a consacré un reportage à la « fièvre littéraire » qui s'était emparée de Rochester, contribuant à faire connaître le concept « Un livre, une ville » à la grandeur des États-Unis.

Depuis, les villes de Minneapolis, Buffalo, Denver, Philadelphie et Honolulu, entre autres, ont organisé, ou sont en train d'organiser, des programmes autour de l'idée de Seattle. Avec trois millions de résidents, Chicago est évidemment la plus grande ville américaine à entrer dans la danse.

Il y a évidemment des sceptiques. Dans le *Chicago Tribune*, l'autre jour, un lecteur écrivait facetieusement : « Je frissonne en pensant à ce qui arrivera quand certaines personnes s'apercevront que *To Kill a Mockingbird* n'est pas un manuel de chasse. »

Qui vivra verra. En attendant, deux questions : À Montréal, le concept populiste « Un livre, une ville » pourrait-il marcher ? Et autour de quel roman les citoyens pourraient-ils se rapprocher ?

EURO

Suite de la page A1

stockage vers plus de 50 000 points de destination : 30 000 agences bancaires, 17 000 bureaux de poste et 3500 succursales du Trésor public et de la Banque de France.

Puis, à partir du 1^{er} décembre pourra débiter le transport des billets : 1,5 milliard de coupures, d'une valeur totale de plusieurs dizaines de milliards d'euros, mais d'un poids total de « seulement » 1500 tonnes, soit 20 fois moins que les pièces.

« Ce décalage provient de ce que le transport des pièces sera beaucoup plus long et beaucoup plus lourd que celui des billets », a expliqué hier à l'Associated Press un responsable du ministère français de l'Économie et des Finances. Ce dernier se montrait peu loquace sur les mesures de sécurité : « La sécurité, ce n'est pas un sujet de communication, mais un sujet de travail ».

En France, dans les 10 jours qui ont précédé le coup d'envoi d'hier,



PHOTO AP

En Allemagne, le premier camion, accompagné de véhicules blindés, est parti tôt dans la matinée d'un centre de stockage de Hanovre. Les convois, transportant chacun jusqu'à 15 tonnes de pièces, se sont ensuite succédé toutes les 45 minutes.

les euros avaient d'abord été transférés des cinq centres nationaux de stockage vers les 81 cen-

tres départementaux, principalement des installations militaires ou des sites gardés par l'armée.

RACISME

Suite de la page A1

« C'est du racisme pur et simple car l'ONU, dont les principes fondateurs et tous les documents juridiques postulent l'égalité des individus et des peuples, est en train de dire, à cette Conférence contre le racisme, que les normes internationales ne s'appliquent pas aux peuples indigènes, que leurs droits sont restreints alors que ceux des peuples non-indigènes ne le sont pas », a affirmé hier Kenneth Deer, éditeur du journal *Eastern Door*, à Kahnawake.

« Je suis d'accord », a lancé Warren Allmand, président du centre Droits et Démocratie basé à Montréal. « J'étais ministre en 1976 quand le Canada a signé la Convention de l'ONU sur les droits civils et politiques. Nous avons ensuite signé celle sur les droits socio-économiques et culturels. Eh bien, les deux conventions affirment le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, sans qualification ni restriction aucune. Je ne comprends pas que le Canada ait laissé passer sans broncher ce paragraphe 27 », a-t-il poursuivi.

Présente hier à une conférence de presse de Matthew Coon Come, le président de l'Assemblée des Premières Nations du Canada (APN), le docteur Erica-Irene Daes, experte de l'ONU sur les droits des peuples indigènes avec plus de 20 ans d'expérience, s'est dit « entièrement d'accord » avec la dénonciation du paragraphe 27. « Mais, a-t-elle ajouté, s'il est adopté tel quel, nous allons exploiter la reconnaissance de l'expression peuples autochtones en fonction de la Charte et des conventions de l'ONU, qui ont préséance sur toute Déclaration émanant d'une conférence comme celle-ci ».

Coon Come, portant une veste de daim et coiffé de sa couronne de plumes, avait convoqué la conférence de presse pour répondre aux attaques médiatisées du ministre canadien des Affaires indiennes Robert Nault, qui exigerait de lui « des excuses pour avoir dénoncé, en Afrique du Sud, ce qu'il appelle la honte cachée du Canada », c'est-à-dire le fragile dénuement des peuples autochtones.

« Le ministre aurait même dit qu'il lui serait très difficile de s'asseoir et de travailler avec moi pour des années à venir », a-t-il précisé.

« C'est une menace voilée, comme au temps où certains gouvernements du Canada nous coupaient nos budgets sociaux pour avoir protesté contre notre con-

dition en Cour ou à l'étranger ou dans des forums internationaux. Si ce n'est pas une menace, j'invite le gouvernement du Canada à le dire explicitement », a déclaré Coon Come.

« Le ministre et le gouvernement tirent sur le message, au lieu de reconnaître le problème fondamental de notre dépossession et du fait que nous sommes privés de nos terres, et des pratiques gouvernementales visant à l'extinction de nos droits et à l'exclusion sociale de nos peuples », a-t-il poursuivi.

« Je n'ai pas de problème avec les Canadiens, qui sont généralement équitables et qui veulent la justice. La position officielle du gouvernement sur l'autodétermination autochtone est également louable. Mais il y a un grave problème de deux poids, deux mesures au Canada en ce qui concerne les droits indigènes chez nous et dans le système onusien », a-t-il encore dit.

« Notre peuple meurt par milliers chaque année comme conséquence d'une basse espérance de vie, du surpeuplement communautaire et du manque de logements, d'une incarcération disproportionnée, de maladies infectieuses, de suicides, de pauvreté et de chômage massifs. Ce sont les commissions d'enquête du gouvernement et de l'ONU elles-mêmes qui le disent. C'est un phénomène de racisme structurel chez un membre de l'ONU. Une conférence contre le racisme n'est-elle pas l'endroit pour en parler ouvertement et de manière responsable ? » a-t-il demandé.

Avant de conclure : « Je ne me tairai pas. Je vais continuer de disséminer ces constats d'enquêtes officielles. Je n'ai pas à m'excuser. Je dis la vérité. L'angoisse de nos peuples est réelle et la colère monte chez nos jeunes. La négation de cette réalité par le ministre ne fait qu'accroître cette angoisse et cette colère. »

Rigoberta Menchu Tum, l'indigène guatémaltèque Prix Nobel de la Paix, n'a pu prendre part à la conférence de presse, mais elle est proche des rédacteurs de la Déclaration que prépare le Caucus autochtone, qui regroupe les organisations et peuples reconnues par l'ONU. Le Mexicain Rodolfo Stavenhagen, nommé il y a six mois rapporteur spécial de l'ONU sur les droits et libertés des peuples indigènes, y était présent, de même que le député libéral Irwin Cotler.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURVEMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30

Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30

Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306

Carrières et professions, Nominations :
(514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur: (514) 285-7039

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

MISS PROTOCOLE™
OR BLANC 18 CT. BRACELET
INTERCHANGEABLE

PIAGET

GENÈVE 1874

CHÂTEAU D'IVOIRE
Dep. 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651
www.chateaudivoire.com

ACTUALITÉS



Un vent d'inquiétude balaye le FFM

L'incarcération, en Iran, de la cinéaste Tahmine Milani provoque un malaise parmi les cinéphiles

LAURA-JULIE PERREAULT

L'arrestation de la cinéaste Tahmine Milani a eu lieu à des milliers de kilomètres de Montréal. Pourtant, son incarcération cette semaine en Iran a semé l'inquiétude, voire la discorde, parmi les cinéastes et les cinéphiles qui prennent part au Festival des films du monde.

Les différences idéologiques qui divisent les Iraniens étaient palpables hier lors de la présentation du film *S.O.S à Téhéran* de la réalisatrice française d'origine iranienne, Sou Abadi. Plusieurs craignent le pire, soit la peine de mort pour M^{me} Milani, alors que d'autres soutiennent qu'elle devrait être libérée bientôt.

M^{me} Milani, réalisatrice et productrice dans la jeune quarantaine, est venue à Montréal il y a deux ans pour faire la promotion de son film, *Deux femmes*, oeuvre que la criti-

que internationale avait qualifié de féministe.

Mais c'est son plus récent film, *The Hidden Half* (La moitié cachée), plongeant le spectateur dans les souvenirs d'une femme qui appartenait à un mouvement de gauche au moment de la révolution islamique, qui serait à la base de son arrestation, s'il faut en croire la dépêche de l'IRNA, l'agence de presse officielle de l'Iran.

La dépêche note entre autres que le film appuie trop ouvertement des organisations contre-révolutionnaires et athées, une accusation grave en Iran, où l'athéisme peut mener directement à l'échafaud.

Ceux qui travaillent de concert avec M^{me} Milani en Iran ont de la difficulté à croire cette version officielle des choses. Rencontré hier dans les coulisses du FFM, Amir Esfandiari, de la fondation Farabi, l'agence gouvernementale qui fait la promotion des films iraniens à l'étranger, se disait perplexe.

« Je ne comprends pas exactement ce qui



Tahmine Milani

se passe. Je ne pense pas que le film soit le problème puisqu'il a été distribué en salle en Iran et que nous en faisons nous-mêmes la promotion. Le ministère de la Culture, le syndicat des réalisateurs et plusieurs avocats travaillent pour que Mme Milani soit libérée », expliquait hier M. Esfandiari. Selon lui, c'est la première fois qu'une artisane du 7^e art subit ce sort. Habituellement, la censure du film ou l'interdiction de le distribuer sont les moyens de contrôle privilégiés par les forces conservatrices.

Le réalisateur Majid Majidi, dont le film *Baran* est en compétition officielle, croit que toute l'affaire est un malentendu d'ordre politique. « Elle devrait être libérée en début de semaine », a commenté celui qui a été deux fois couronné du Grand Prix des Amériques au FFM.

Des membres de la communauté iranienne qui vivent aujourd'hui à Montréal ont critiqué vertement les commentaires de la délégation iranienne. « Il y a de grosses accusations contre elle et j'ai peur. Des écrivains, des journalistes sont exécutés tous les jours en Iran, mais bien sûr, ces gens ne veulent pas voir cela », s'est exclamée Shahrzad Arshadi, après avoir entendu les propos tièdes du producteur du film de Majid Majidi.

L'association des femmes iraniennes de Montréal a le même point de vue. Hier, celles qui appartiennent à cette organisation voulaient organiser une manifestation devant le cinéma Parisien pour dénoncer l'arrestation de Mme Milani.

Un autre membre de la communauté iranienne, qui a préféré garder l'anonymat, analyse pour sa part la situation avec cynisme. « Le nouveau cabinet du président Khatami est plus conservateur que le précédent. Conséquemment, ils essaient de contrôler les activités soi-disant démocratiques. Ils ferment les journaux, ils emprisonnent les journalistes. Tahmine Milani est une de leurs victimes. Pendant ce temps, ils envoient leurs propagandistes au FFM pour montrer un visage amical de l'Iran. Mais ce visage a deux faces ! Ces gens ne lèveraient jamais le petit doigt pour défendre un autre artiste ».

Selon les informations publiées par les différentes agences de presse qui oeuvrent en Iran, M^{me} Milani aurait été arrêtée il y a une semaine. En février dernier, lors d'une rencontre avec *La Presse* à Téhéran, la cinéaste avait déjà exprimé ses craintes, après avoir reçu des critiques incendiaires de la part des médias islamistes.

Certaines cliniques manquent de médecins

SILVIA GALIPEAU

Évitez les urgences, qu'ils disaient. Alors qu'on ne cesse de répéter que les hôpitaux sont débordés et les urgences engorgées, qu'on incite la population à favoriser les CLSC ou les cliniques médicales de quartier, certaines cliniques, faute de médecins, conseillent aux clients de se rendre ... à l'urgence, justement.

La clinique médicale Maisonneuve-Rosemont, ouverte officiellement de 8 heures à 22 heures du lundi au dimanche, a dû fermer ses portes à 18 heures vendredi soir, aucun médecin n'étant à l'horaire pour la soirée. Les patients qui se sont présentés en soirée ont dû rebrousser chemin, et ont été dirigés vers l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, ou vers d'autres cliniques environnantes.

« Cela ne nous donnait rien de rester ouverts », a expliqué hier la secrétaire Micheline Desbiens, soulignant que la clinique ferait ainsi de temps à autre. « Dernièrement, on manque de médecins. »

Il n'a pas été possible de parler à quiconque aux communications de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont hier.

Il semble toutefois que la pénurie ne soit pas unique à cette clinique. Un simple coup de fil dans diverses autres cliniques de la ville permet de conclure que la situation est généralisée. À la clinique médicale de l'Ouest, il arrive aussi de fermer les portes plus tôt que prévu. Les patients sont alors dirigés vers l'hôpital général de Montréal ou vers l'hôpital de Verdun. Même chose à la clinique médicale Beaubien-Des Érables, qui, le cas échéant, dirige la population vers d'autres cliniques avoisinantes, la clinique médicale Jean-Talon et Des Érables, la clinique médicale Maisonneuve-Rosemont, ou encore à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Idem aux cliniques médicales Langelier, Papineau, Viau et Montréal-Est-Pointe-aux-Trembles.

« Nous avons changé nos heures d'ouverture à cause de cela », a affirmé hier Marie-Claude Nantel, secrétaire à la clinique médicale de Montréal-Est-Pointe-aux-Trembles. Autrefois ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 21 heures, le départ d'un médecin a forcé la fermeture plus tôt les jeudis et vendredis, à 16 heures.

Le docteur Pierre Lassonde, qui a quitté la clinique en question l'an dernier après près de 20 ans de service pour travailler à son compte, pense que le problème est administratif. « C'est mal administré, a-t-il répondu d'emblée. Il y a un manque de planification et les médecins sont débordés. » Conséquence ? « Les médecins quittent car ils s'épuisent. »

Selon lui, les cliniques médicales auraient besoin d'administrateurs, pour s'occuper de relations publiques et de la publicité. Au lieu de professionnels, cette tâche est laissée aux médecins « déjà surchargés. » « Autrement dit, les médecins ne sont pas de bons administrateurs », a-t-il rajouté.

Au ministère de la Santé et des Services Sociaux, le porte-parole Alain Vézina a affirmé n'avoir jamais entendu parler du manque de médecins dans les cliniques médicales privées. Il pense toutefois que le projet de groupes de médecine familiale (GMF) pourrait pallier le problème.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Philip Vandieren, 9 ans, se voit déjà sur la tourelle d'un des bateaux de la Marine canadienne.

La marine est en ville

RAYMOND GERVAIS

Deux navires de la Réserve navale canadienne sont en rade au quai de l'Horloge, dans le Vieux-Port de Montréal depuis vendredi.

Le *NCSM Goose Bay* et le *Moncton*, deux bateaux de la classe Kingston affectés principalement à la surveillance des côtes, aux pêcheries et à l'appui de la Garde côtière et de la Gendarmerie royale du Canada, sont ouverts aux visiteurs durant tout le week-end de la fête du Travail.

Le lieutenant Ron Gilby du *Moncton*, a expliqué hier que les deux unités quitteront Montréal mardi pour une tournée des Grands Lacs. Ils feront notamment escale à Toronto et à Cornwall.

Tout comme l'armée, la marine est en quête de personnel et la tournée des deux navires a pour but d'intéresser les Canadiens à s'y engager.

Le Canada possède 12 navires de cette classe, six sur chacune de ses côtes. Ces bateaux appartiennent à la Réserve navale et l'équipage est composé de 34 ré-

servistes et de deux membres de la Force régulière. Tous les membres d'équipage reçoivent une formation approfondie dans le domaine de la navigation, des communications, du génie, de la lutte contre les mines, de l'échosondeur et de la recherche hydrographique.

Les navires sont armés d'un canon de 40 mm Bofors et de deux mitrailleuses de calibre 50. Leur vitesse de pointe est de 15 noeuds et ils sont propulsés par deux moteurs diesel-électriques.

Tout est bien qui finit bien pour Haroun M'Barek

Emprisonné durant cinq mois dans son pays après avoir été expulsé par Ottawa, le jeune Tunisien est de retour au Canada

LAURA-JULIE PERREAULT

Tout est bien qui finit bien pour Haroun M'Barek, l'étudiant tunisien qui a été emprisonné dans son pays après que le Canada l'ait déporté en janvier dernier. Mardi, il sera de retour en sol québécois.

Les membres de la coalition humanitaire qui ont défendu la cause du jeune Tunisien au Canada ont lancé un cri de joie et de victoire lorsqu'ils ont appris cette semaine que le gouvernement tunisien avait donné son passeport à Haroun M'Barek, lui permettant ainsi de quitter son pays.

M. M'Barek est présentement en

transit en Europe et son avion touchera le sol de l'aéroport de Dorval mardi après-midi. Il pourra reprendre le chemin du campus de l'Université Laval, où il désire terminer sa maîtrise.

« En tant que membre de la société civile canadienne, je suis soulagé de voir ce résultat. Mais en tant que Tunisien, c'est une honte de voir que les jeunes fuient le régime actuel qui n'est pas capable de leur donner de l'espoir », a commenté Jamel Jani, de l'Association des droits de la personne au Maghreb, hier après-midi.

M. Jani notait du coup que plus de 100 jeunes Tunisiens — presque

tous des étudiants universitaires — vivent illégalement au Québec, sans papier et sans protection, car ils ont peur de retourner chez eux.

L'expérience de M. M'Barek attise certainement leurs doutes. L'étudiant s'est vu refuser son statut de réfugié au Canada, même s'il craignait la répression en remettant les pieds dans son pays natal. Dès son arrivée là-bas, le 7 janvier, il a été emprisonné. Il est ressorti cinq mois plus tard, dans un état de santé lamentable.

Le crime que lui reproche le gouvernement tunisien est d'avoir eu des liens avec l'Ennahdha, une association étudiante sympathisante avec les islamistes.

Même s'il a été remis en liberté et même s'il a quitté la Tunisie, il devra faire face à la justice tunisienne. Son procès se déroulera le 18 septembre, sans la présence de l'intimé.

Il rentrera au Canada grâce à une permission ministérielle, au dire de M. Jani. Il devra ensuite régulariser son statut au Canada. Devra-t-il redemander son statut de réfugié ou sa résidence permanente ? La question reste ouverte puisqu'il a été impossible de joindre hier les responsables du dossier M'Barek au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada.

Amnistie internationale croit que

le gouvernement devrait traiter le cas de l'étudiant tunisien différemment. « Je pense que le Canada devrait lui faciliter la vie le plus possible, considérant les préjudices qu'il a subis. C'est un homme avec une santé fragile et je pense que passer à travers un ensemble de tracasseries bureaucratiques ne serait pas une bonne solution », a commenté hier Michel Frénette, directeur-général de la section canadienne francophone d'Amnistie internationale, organisme qui a aussi fait des pressions pour obtenir la libération et le retour au Canada de M. M'Barek.

Un drame qui suscite la compassion

MIKE PATTERSON
Agence France-Presse



Des soldats des forces spéciales de l'Australie se dirigent vers le navire norvégien Tampa. Le premier ministre australien, John Howard a annoncé hier que les réfugiés vont être dirigés vers Nauru (île du Pacifique occidental) et la Nouvelle-Zélande.

LES HABITANTS de la petite île de Christmas Island sont pleins de compassion à l'égard du drame des centaines de clandestins en majorité afghans qui se jouent sur le cargo norvégien Tampa à l'ancre au large.

Cette minuscule possession australienne au beau milieu de l'océan Indien, célèbre pour sa forêt et ses fonds marins qui font les délices des plongeurs, constitue surtout la destination de milliers de clandestins du Moyen-Orient et d'Asie qui espèrent ensuite pouvoir s'établir en Australie après une traversée pleine de dangers.

De nombreux habitants de Christmas Island pensent qu'il n'y a pas d'autre solution que de laisser débarquer les 438 hommes, femmes et enfants clandestins sauvés du naufrage par le cargo norvégien de la même manière que ce fut le cas pour des milliers de réfugiés avant eux.

En plus des immigrants du Tampa, quelque 1900 boat people sont arrivés ici ces quatre dernières semaines avant d'être ensuite transférés par avion vers des camps de rétention pour réfugiés situés en Australie dont les côtes se trouvent à quelque 1400 kilomètres.

« Il faut les laisser venir, examiner leur cas. Ceux qui ne sont pas réfugiés devront malheureusement rentrer chez eux, ceux qui sont réfugiés eh bien! nous avons un grand pays laissons les venir », déclare un ancien matelot Ron Lines.

Cet ancien marin adresse un coup de chapeau au capitaine norvégien du Tampa, Arne Rinnan, qui n'a pas hésité dimanche dernier à se porter au secours des clandestins dont le bateau indonésien était en train de couler dans les eaux internationales.

« Je salue le courage de ce capitaine car voici une quarantaine d'années j'étais sur un bateau qui a sauvé des marins norvégiens dans le golfe Persique alors que leur pétrolier avait pris feu », raconte Ron Lines. « Et aujourd'hui voilà un type avec un extraordinaire sens de la solidarité des gens de mer qui en a embarqué quelque 440. C'est un type formidable », s'exclame-t-il.

Mais pour autant une fois sauvés des eaux, les clandestins ne sont pas pour autant sortis d'affaire puisque l'Australie a refusé de les accueillir et le Tampa a été contraint de jeter l'ancre à 4 milles de Christmas Island.

Le premier ministre australien, John Howard a annoncé hier que les réfugiés vont être dirigés vers Nauru (île du Pacifique occidental) et la Nouvelle-Zélande.

Jusqu'à présent le refus du gouvernement de Canberra d'accueillir ces clandestins naufragés a obtenu un large soutien dans la classe politique australienne et dans l'opinion publique même si elle a suscité l'indignation dans le monde entier. À Christmas Island où la majorité des 1500 habitants est d'ethnie malaise ou chinoise, le sentiment le plus largement partagé est celui de la solidarité avec les clandestins du Tampa.

MIKE PATTERSON
Agence France-Presse

CHRISTMAS ISLAND, Australie – La Nouvelle-Zélande et la petite république de Nauru ont offert hier à l'Australie une issue dans l'imbroglie entraîné par son refus de laisser débarquer les centaines de clandestins sauvés d'un naufrage par le cargo norvégien Tampa.

Mais en fin de journée, la décision d'un juge fédéral australien a fait planer un doute sur ce plan, qui permettrait à Canberra de se défaire des 438 clandestins en les répartissant entre ces deux pays d'accueil.

Le juge fédéral Tony North a en effet interdit hier que le navire quitte les eaux territoriales australiennes jusqu'à une audience qui aura lieu aujourd'hui.

De plus, le propriétaire du bateau a indiqué hier depuis Oslo que son cargo ne servirait pas au transport des réfugiés vers la Nouvelle-Zélande ou vers Nauru.

« Le bateau n'est pas en mesure de reprendre la mer », a annoncé Hans Christian Bangsmoen, le porte-parole de l'affrètement norvégien Wallenius Wilhelmsen, propriétaire du cargo.

« Nous attendons une autorisation pour pouvoir les débarquer. Il faudrait (pour cela) un bateau ayant une capacité d'environ 500 passagers », a-t-il dit, mais « je ne pense pas qu'il y ait des navires de ce type dans la région en ce moment ».

Sur le plan judiciaire, un porte-parole du ministère de l'Immigration, Philip Ruddock, a confirmé que le gouvernement défendrait au cours de l'audience d'aujourd'hui la manière dont il a géré la crise et ses positions en matière de droit.

Le juge a décidé de cette audience sur le fond à la suite d'une action intentée par une association de droits civiques visant à autoriser les réfugiés à débarquer sur Christmas Island et à demander l'asile à l'Australie.

Selon la VCCL (Victorian Council for Civil Liberties), les gens embarqués à bord du Tampa relèvent désormais de la législation australienne car le navire est ancré dans les eaux territoriales australiennes.

À Genève, où la réunion sous les auspices du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) entre l'Australie, la Norvège, l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande, s'est achevée hier en fin d'après-midi, le HCR a affirmé qu'il attendait des clarifications du plan australien de secours aux réfugiés.

En attendant, le HCR estime que le plan en trois volets qu'il a présenté vendredi est « le plus logique et le plus humain ». Il prévoit un débarquement des réfugiés sur l'île australienne de Christmas, l'examen de leur demande d'asile, et leur transfert vers des pays tiers.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a apporté samedi son soutien à ce plan, qualifié de « compromis » acceptable.

Les clandestins — 420 Afghans, 13 Sri-

Lankais et cinq Indonésiens — se trouvent sur le pont du navire norvégien depuis près d'une semaine. Selon un représentant norvégien, Ove Thosheim, qui s'est rendu hier sur place, ils sont « épuisés », mais il n'y a plus de cas de déshydratation.

Depuis Melbourne, le juge North a décidé d'entendre, grâce à une liaison téléphonique, deux officiers des commandos SAS qui ont pris le contrôle du cargo ainsi que le commandant de ce dernier, Arne Rinnan.

Jusqu'à présent, le chef du gouvernement australien, John Howard, qui a reçu le soutien de la majorité de l'opinion publique dans cette affaire, a réaffirmé qu'à aucun moment les clandestins ne seraient débarqués sur le territoire australien.

« Je dois souligner que cet accord et la possibilité de solution qu'il représente ne passe pas par un débarquement de ces gens sur Christmas Island ou sur le territoire australien », a affirmé M. Howard.

Le gouvernement australien veut ainsi faire un exemple à l'intention des milliers d'autres clandestins massés en Indonésie dans l'attente d'une traversée.

Le premier ministre n'a pas donné d'explications sur les modalités pratiques qui seraient mises en oeuvre pour l'acheminement des clandestins vers les deux pays d'accueil. Il a simplement indiqué qu'ils seraient transportés grâce à un pays tiers, qu'il n'a pas désigné.

Le cargo norvégien s'était porté au secours des clandestins dimanche dernier en raison du naufrage du bateau indonésien sur lequel ils tentaient la traversée vers l'Australie.

Une fois à bord du Tampa, les réfugiés ont contraint le capitaine à faire route vers l'Australie en menaçant de se jeter à la mer s'il les ramenait en Indonésie.

Liquidation totale

Plus de 8 000 000 \$ de stock à liquider!

Les plus bas prix garantis.

Rabais jusqu'à **80%**

<p>Promotion spéciale 10 h</p> <p>Ensemble de couteaux 7 pièces avec bloc en bois</p> <p>Cour. \$39.99</p>	<p>Articles de cuisine en marbre</p> <p>Cour. jusqu'à 17.99 \$ à compter de 5.99 \$</p> <p>Ensemble de bar 18 pièces</p> <p>Cour. 21.99 \$ 7.99 \$</p> <p>Ens. de wok antiadhésif 3 pces</p> <p>Cour. 29.99 \$ 9.99 \$</p> <p>Assiette ou bol en céramique peint à la main</p> <p>Cour. 39.99 \$ 9.99 \$</p> <p>Ens. pour pâtes 5 pièces</p> <p>Cour. 39.99 \$ 14.99 \$</p> <p>Bouilloire en acier inox.</p> <p>Cour. 45.99 \$ 19.99 \$</p> <p>Ens. de 3 poêles antiadhésives 8 po / 10 po / 12 po</p> <p>Cour. 69.99 \$ 19.99 \$</p> <p>Ens. de 4 boîtes étanches en céramique</p> <p>Cour. 79.99 \$ 29.99 \$</p>	<p>Service de vaisselle 16 pièces pour 4</p> <p>\$9.99</p> <p>Cour. \$59.99</p>
<p>Coutellerie en acier inox pour 6 Support compris</p> <p>\$29.99</p> <p>Cour. \$59.99</p>	<p>Service de vaisselle pour 8 avec ensemble d'appoint</p> <p>\$49.99</p> <p>Cour.: 159.99</p>	<p>Coutellerie 72 pièces acier inox 18/10</p> <p>Service pour 12</p> <p>Design de Solingen</p> <p>\$99.99</p> <p>Cour. \$459.99</p>
<p>Cuiseur polyvalent pâtes Tivoli 4 pces en acier inox.</p> <p>\$29.99</p> <p>Cour. \$79.99</p>	<p>Rabais incroyables sur toute la marchandise d'été.</p> <p>Des milliers d'offres spéciales non annoncées.</p>	<p>Batterie antiadhésive 10 pièces</p> <p>Phillipe Richard</p> <p>\$99.99</p> <p>Cour. \$299.99</p>

BENIX & Co.

IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

7335

Boul. DECARIE

Angle Jean Talon
Métro Namur

3213

AUTOROUTE 440

Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus

Lun.-mer. 10 h à 18 h - Jeu.-ven. 10 h à 21 h - Sam. 9 h à 17 h - Dim. 10 h à 17 h

Visitez notre **NOUVEAU** magasin à **KIRKLAND** autoroute 40 ouest sortie chemin Ste-Marie

loto-québec

649 Tirage du 2001-09-01

07 08 18 23 47 48

Numéro complémentaire: 49

Québec Tirage du 2001-09-01

49

07 11 12 22 34 43

Numéro complémentaire: 16

Promotion Double Jeu* Tirage du 2001-09-01

649 + Québec 49

05 22 41 44

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Banco Tirage du 2001-09-01

02 12 13 17 23
24 27 28 29 33
34 36 39 45 52
53 54 58 60 66

Quotidienne Tirage du 2001-09-01

3 4
429 6429

Extra Tirage du 2001-09-01

NUMÉRO: 498693

Extra Tirage du 2001-08-31

NUMÉRO: 072725

SUPER 7 Tirage du 2001-08-31

06 20 22 23 28 37 46

Numéro complémentaire: 07

Ventes totales: 24 520 264 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$

GAGNANTS	LOTS
7/7 1	12 500 000,00 \$
6/7+ 5	90 489,20 \$
6/7 130	3 045,30 \$
5/7 9 441	149,70 \$
4/7 199 006	10,00 \$
3/7+ 189 103	10,00 \$
3/7 1 663 836	participation gratuite

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Bonjour Soleil!

À GAGNER

quatre forfaits soleil Vacances Signature en formule tout compris.

Cuba • Costa Rica • Mexique • République Dominicaine

Tous les détails dans le **NOUVEAU** cahier VACANCES VOYAGE de samedi prochain.

Les héros sont des fleurs coupées



STÉPHANE LAPORTE

collaboration spéciale

stephane@stephanelaporte.com

On en avait trouvé un. Et on aime tellement ça en trouver un. Un vrai. Un beau. Un héros. Pas plus tard que la semaine dernière. Le commandant Robert Piché d'Air Transat venait de sauver la vie à 304 personnes en réussissant un atterrissage en catastrophe. Comme dans les films. Wow! Quel homme! Il n'était même pas encore sorti de son Airbus qu'il était déjà un gladiateur maximus. Un exemple! Un ange! Superman! Ça n'a même pas duré une semaine. Jeudi, on commençait déjà à sous-entendre que c'était peut-être à cause d'une de ses décisions, si l'avion avait été mis en danger. Et vendredi, on ressortait de son passé qu'il avait déjà été arrêté pour trafic de drogue. Bye bye héros! Merci beaucoup, thank you. Au suivant!

Avoir une job de héros, c'est comme avoir une job chez Nortel. On sait qu'on va finir par la perdre. Et assez vite merci. Rappelez-vous l'hiver dernier, Patrick Roy. Il ve-

nait de battre le record de Terry Sawchuk. Il était le plus grand gardien au monde. Dans les lignes ouvertes de sport, on affirmait même qu'il était le plus grand être humain de la planète. Puis le lendemain, on apprenait qu'après son record, il avait arraché une porte chez lui. Et que son épouse avait appelé le 911. Oups! Un à héros. Un à zéro. On prend un autre appel...

Et le plus bref de tous les héros. Ben Johnson. Vous vous souvenez? Le matin, après sa victoire au 100 mètres à Séoul, Ben Johnson était l'homme le plus rapide au monde. Les Canadiens disaient qu'il était avant tout un Canadien, les Jamaïcains disaient qu'il était avant tout un Jamaïcain, les Noirs disaient qu'il était avant tout un Noir. Le soir, après les résultats de son test d'urine, Ben Johnson n'était ni Canadien, ni Jamaïcain, ni Noir, il n'était plus rien. De Big Ben à Mini Ben, en moins de 12 heures.

Les héros ne durent pas. Et vous savez pourquoi? C'est parce que les héros sont des fleurs coupées.

On se promène sur le chemin de la vie. On passe nos journées à voir des roches, de la garnotte, des mauvaises herbes et des nids-de-poule. Et soudain, on voit une fleur. Une belle fleur. Toute rouge. En plein milieu du champ. Elle nous éblouit. On est tout content. On aime tellement ça en voir une. Elle est tellement belle. On veut l'em-

porter chez nous. Pour qu'elle nous inspire. Alors on la coupe. Et on la met dans un vase. Bien en évidence. En plein milieu du salon. Et on la regarde. Passionnément. Mais après quelques jours, la fleur se met à faner. Jusqu'à temps qu'on se demande ce qu'on a bien pu y trouver. Alors on la jette. Et on reste sans fleur. Sans couleur. Jusqu'au moment, où on en trouve une autre. Par bonheur.

Les héros ne durent pas. Et c'est très bien ainsi. Sinon, ce ne serait pas des héros. Ce serait des robots. Des fleurs en plastique. Si les héros sont des héros, c'est parce que ce sont des humains. Comme vous et moi. Et qu'ils ont réussi à se dépasser, le temps d'une chanson, d'un vol d'avion, d'une fleuraison. Mais avant ou après, ils sont des hommes, elles sont des femmes. Tout simplement.

Le mieux, ce serait, bien sûr, de laisser les fleurs dans les champs. Elles dureraient plus longtemps. Laisser les héros là où ils sont. On ne les croiserait que le temps de leur exploit. Et après, on les laisserait en paix. On ne serait pas là, le jour où ils perdent leurs couronnes. Mais c'est plus fort que nous. On a besoin d'eux. Pour embellir nos vies. On les traîne partout. On ne veut plus les quitter des yeux. On les encense. On les honore. On leur fait des fêtes. Mais c'est beaucoup plus pour nous que pour eux. Alors quand ils redeviennent ordinaires,

ou qu'on apprend qu'ils l'ont déjà été, il ne faut jamais oublier qu'à l'instant où ils étaient à leur sommet, on s'est servi d'eux pour se grandir nous-mêmes un peu. Et ça, c'est une dette qu'on a envers eux. Peu importe, ce qui est arrivé après ou ce qui est arrivé avant. Mais on ne pense pas à ça. Quand on s'en débarrasse. Brutalement.

Les seuls héros qui durent sont les héros qui meurent: James Dean, Marilyn Monroe, John Kennedy, Jim Morrison. Parce que ce sont des fleurs séchées. Et qu'on les garde précieusement entre les pages de nos livres. Entre les pages de notre mémoire. Mais pour eux, c'est trop tard.

Au fond, les héros les plus chanceux, sont les héros qu'on ne voit pas. Qu'on ne connaît pas. Tous ces gens qui travaillent dans les hôpitaux, tous ces gens qui aident les autres, tous ces gens qui font de leur mieux. Des fois, ils doivent se sentir un peu seuls. Pas valorisés. Mais qu'ils ne s'en fassent pas trop. C'est mieux ainsi. Car les héros sont des fleurs qui ont besoin d'ombre. Pour fleurir plus longtemps.

À tous les héros qu'on ne connaît pas, lâchez pas!

Y'a des gens qui sont encore surpris que Jean Chrétien ait nommé Jean Lapointe au Sénat. Voyons donc, c'est tout à fait normal. Le

jour où Jean Chrétien va nommer Daniel Boucher au Sénat, là vous pourrez être surpris!

Si on se fie à l'échelle employée pour la nouvelle statue de René Lévesque, la statue du géant Ferré devrait être plus haute que la tour du CN. Et la statue de Denis Coderre devait être plus grosse que L'Orange Julep.

Le commandant Robert Piché faisait le trafic de la mari dans les années 80. Là, on comprend pourquoi un journaliste lui a demandé s'il était parent avec Paul Piché!

Michel Girouard s'approprierait à écrire dans *Allô-Vedettes* que René et Céline aiment jouer au golf nus. Ce qu'on dirait pas pour passer dans le *New-York Post*!

Le premier-ministre Bernard Landry a dit qu'il ne ferait pas de référendum à moins d'être sûr de le gagner. Si le Canadien avait la même philosophie, il n'y aurait pas de hockey cette saison à Montréal.

Nortel, Vidéotron, Ford, GM, Hitachi, AOL et toutes les compagnies faisant des efforts de rationalisation aimeraient souhaiter joyeuse fête du Travail à tous leurs licenciés.

Le CLSC Mile-End réduit ses services à domicile

SILVIA GALIPEAU

DEPUIS HIER, les personnes handicapées du Mile-End doivent s'arranger toutes seules pour faire leur ménage, leur lessive et leurs courses. Le CLSC du quartier a en effet décidé de couper ces services, faute de sous.

Dans une lettre laconique, dont *La Presse* a obtenu copie, le CLSC St-Louis-du-Parc indique à sa clientèle: «des contraintes budgétaires nous obligent à faire des choix difficiles et à prioriser nos services plus que jamais. Nous nous voyons donc dorénavant dans l'obligation de cesser nos services d'entretien ménager, de lessive et les courses. Ces changements prendront effet à partir du 1^{er} septembre prochain.»

«Mais comment je vais faire pour vivre? Je suis incapable de faire mon ménage, mon lavage, mon épicerie ou d'aller à la banque!» Le cri du coeur vient d'une femme handicapée du quartier qui a choisi de garder l'anonymat.

Elle recevait divers services à domicile de la part du CLSC depuis six ans, et se voit aujourd'hui totalement prise au dépourvu. Immigrante d'Amérique latine, elle n'a pas de proches ici pour lui venir en aide. «Mon avenir est noir», dit-elle.

La lettre, quoique datée du 18 juillet, ne lui est parvenue qu'il y a quelques jours, affirme-t-elle. «Si j'avais été informée avant, j'aurais pu faire quelque chose!»

Depuis six ans, chaque 1^{er} juin, le CLSC lui a envoyé un renouvellement de son plan de services à domicile. Cette année, à la même date, rien. Elle a donc écrit une lettre au CLSC revendiquant le renouvellement en question, et envoyé une plainte à la Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux de Montréal-Centre.

Une fois après avoir reçu l'avis de cessation de ses services, elle a envoyé à nouveau une plainte à la Régie. Le CLSC, sous la plume de la responsable du traitement des plaintes Murielle Pépin, lui a ré-

pondu en la dirigeant vers des «ressources communautaires ou privées pouvant répondre à (ses) besoins».

Indignée, elle affirme qu'elle ne possède pas les moyens de se payer ce genre de services, et accuse le CLSC de se «désresponsabiliser». «Pourquoi s'en prendre à nous, la population la plus vulnérable? S'interroge-t-elle. S'il faut couper, il faut couper ailleurs. Les personnes handicapées ne peuvent pas travailler, ce sont des personnes démunies. Pourquoi couper là? Je ne peux pas comprendre.»

Personne du CLSC n'a rappelé *La Presse* hier. Il n'a pas non plus été possible de rejoindre quiconque de la Régie régionale.

Au ministère de la Santé et des services sociaux, on nous a affirmé qu'il était impossible de savoir si le cas de ce CLSC était unique ou non. En raison de la fête du Travail, le ministère a indiqué être dans l'impossibilité de faire de commentaires avant mardi.

De son côté, le Conseil pour la protection des malades s'est indigné de la nouvelle.

«Les services de maintien à domicile doivent être une priorité. Il faut absolument que l'on corrige le tir», a commenté le directeur général Paul Brunet.

Dénonçant le manque de ressources attribuées aux CLSC, il a rajouté qu'en visant le déficit zéro, la société se dirigeait tout droit vers un «autre déficit», à savoir: «un déficit socio-sanitaire.»

En avril dernier, les CLSC ont lancé un appel à l'aide au gouvernement, demandant 25 millions de plus par année pendant 4 ans, pour maintenir les services de soins à domicile.

Quelques jours plus tard, un document interne du ministère de la Santé révélait que le Québec était la province au pays qui allouait le moins de ressources à ces services, avec 65 \$ par année par habitant, contre 129 \$ au Manitoba, 92 \$ en Ontario, et 108 \$ au Nouveau-Brunswick.

300 clandestins débarquent en Italie

Associated Press

ROME — Près de 300 immigrés clandestins embarqués sur un bateau de pêche ont été interpellés hier par les garde-côtes de Crotona, ville portuaire du sud de la péninsule.

L'embarcation clandestine avait été repérée dans la nuit par les garde-côtes calabrais qui avaient aussitôt dépêché un bateau.

Selon les médias italiens, la plupart des clandestins sont de nationalité kurde. Ceux-ci risquaient l'expulsion s'ils n'étaient pas en mesure de prouver qu'ils sont en situation de réfugié politique ou

qu'ils ont une famille et un métier sur le territoire italien.

Hier soir, la police de Crotona a également arrêté un individu d'origine turc suspecté d'être à la tête de cette filière clandestine.

Dans la journée, les autorités italiennes de la région de Pouille ont également arrêté près d'une centaine d'immigrés clandestins. La plupart d'entre eux, parmi lesquels 40 Albanais, ont été interpellés tandis qu'ils s'éloignaient en voiture du port où ils venaient d'être débarqués, a rapporté l'agence de presse italienne ANSA.



Photo BERNARD BRAULT, La Presse ©

L'autocueillette des pommes commence

Si la sécheresse a affecté la qualité des pommes d'été, les pommes de fin de saison et du début de l'automne sont arrivées. Les lobos et les paulared sont bien juteuses et leur grosseur n'est pas affectée. L'autocueillette est commencée et hier plusieurs centaines de personnes se sont dirigées vers les vergers de la région d'Oka, Saint-Joseph-du-Lac, Mirabel et Saint-Eustache pour y cueillir des pommes. La petite Amélie Vromet, 2 ans, était du nombre. Pierre Gaudette, du verger Pomiculteur du Bûcheron à Saint-Joseph-du-Lac, a expliqué que la saison s'annonce prometteuse malgré tout et que les escapades automnales de Pommes en Fête sont commencées. Cette année, le sac de pommes de 9 kg se vend de 7 \$ à 8 \$.

Sheila Copps déplore le refus du Québec de céder des terrains au fédéral

Presse Canadienne

QUÉBEC — Pendant que toutes les provinces canadiennes se battent pour bénéficier des investissements de Parcs Canada, le Québec fait figure de mouton noir et se prive de nouveaux parcs nationaux en refusant de céder ses terres au fédéral, dénonce la ministre Sheila Copps.

«Le gouvernement du Québec ne veut pas qu'il y ait des parcs canadiens, donc, aucun parc national n'a été créé ici depuis une vingtaine d'années. Ailleurs au Canada, c'est le contraire. Tout le monde en veut et nous avons même trop de demandes», a soutenu la ministre du Patrimoine au quotidien *Le Soleil*.

M^{me} Copps estime que l'attitude du Québec à cet égard entraîne des pertes écologiques pour le Canada. Car une fois que ces terres seront exploitées, il sera trop tard pour revenir en arrière, prévient-elle. La ministre assure toutefois que le Québec ne perd pas d'argent dans cette histoire, puisque le fédéral investit les budgets qui devraient être octroyés aux parcs de la province dans le développement de sites historiques comme Québec.

Selon M^{me} Copps, le gouvernement québécois aurait intérêt à revenir sur sa décision et à négocier la création de nouveaux parcs nationaux avec le fédéral, puisque son ministère bénéficierait cet automne d'un plus gros budget pour ce genre de projets. «Il y a présentement deux ou trois demandes de parcs par province en discussion. L'Alberta et la Saskatchewan veu-

lent même nous donner un territoire pour la création d'un parc qui soulignerait l'anniversaire de leur entrée dans la Confédération. Il faudrait bien que le Québec ait sa juste part», a-t-elle lancé.

Le parc de la Mauricie est le dernier-né des parcs fédéraux qui ont été créés avec l'aide du gouvernement du Québec. Un dernier-né qui a largement dépassé l'âge de la maturité puisqu'il fêtera ses 25 ans l'an prochain. Depuis, tant les gouvernements libéraux que péquistes ont refusé de négocier avec le fédéral, préférant conserver leurs terres et consacrer leurs efforts à la formation d'un réseau de parcs provinciaux.

Liquidation Spéciale

Tapis persans



Tapis persans et orientaux

100 % tissés à la main

EMBARGO COMMERCIAL

IRAN — États-Unis

En raison de l'embargo commercial, une grosse cargaison de tapis destinée normalement aux collectionneurs de New York et Los Angeles a été confiée à Heriz Persian Rugs pour liquidation immédiate au public. Tous les genres (Kum soie, Tabriz, Nain, Kashan, tapis tribaux, etc.) et toutes les dimensions, de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et tapis de passage jusqu'à 22 pi de longueur.

Tous les tapis vont de 100 \$ à 1 800 \$

Premiers arrivés, premiers servis
Samedi 1 septembre 2001 — 13 h à 19 h
Dimanche 2 septembre 2001 — 11 h à 18 h
Lundi 3 septembre 2001 — 11 h à 18 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

PHYTOBEC... POURQUOI ÇA MARCHE!

Parce que la formule est construite en béton armé, un mur contre les carences alimentaires basé sur les plus récentes données scientifiques... à la toute fine pointe du progrès. La formule Phytobec a été perfectionnée quatre fois en dix ans par deux laboratoires de haute technologie.

En pharmacies et magasins d'aliments naturels
Renseignements: Montréal (514) 272-1365
• Ligne extérieure 1 800 272-1365 • Mauricie (819) 378-7777 • Estrie (819) 823-3322

2983385

Célébrités...



Bonjour Nathalie!

Si tu lis cette page de presse présentement, c'est que tu es assise devant moi à siroter un café; le brunch a été délicieux et tu as reçu ton cadeau d'anniversaire. J'ai quelque chose à te demander... Veux-tu m'épouser? Lucien



OLIVIER PLOUFFE

Félicitations! Pour ta nomination au sein du midjet "AAA" Montréal-Bourassa. Tes efforts, ta persévérance et ta détermination couronnent ton succès. Nous sommes très fiers de toi Suzanne, Michel et Philippe.



Antoinette Lamarche et Bernard Brouillet
Toutes nos félicitations à nos chers parents qui ont célébré hier leur nocé de diamant. Vos enfants, petits-enfants et leur arrière-petit-fils, nouvellement né, Étienne.



60e Anniversaire de mariage
Rachel Desrosiers et Fernand Joyal
Merci pour tout
Des enfants et des petits-enfants



50e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Déjà un demi-siècle écoulé depuis l'union de Marcelle Lafrenière et de Gilles Trempe, en l'église Notre-Dame de Sorel.

Toutes nos félicitations! De la part de Monique et Alain, Jacques (notre ange) et Cécile, Éliane, Michel, Lucie et Wayne, et leurs onze petits-enfants.

Célébrités...

Pour plus de renseignements
285-6999 ou 285-7274

La Presse

Appels interurbains sans frais : 1 (800) 361-5013

L'école de la mer

Le 22 septembre prochain, Damien De Pas, 22 ans, s'élancera de La Rochelle, en France, pour une course de 4000 milles en solitaire sur un 6,50 mètres, classe de voiliers considérés comme des petites Formules Un de la mer. Cette course le conduira, après une escale aux îles Canaries, jusqu'à la ligne d'arrivée au Brésil. Chaque dimanche dans nos pages, les lecteurs de *La Presse* peuvent suivre son aventure grâce à des extraits de son journal de bord.



DAMIEN DE PAS
collaboration spéciale
damiendepas@hotmail.com

C'est la rentrée scolaire et j'ai justement reçu cette semaine deux courriels de la part d'enseignants, l'un du Québec et l'autre de France.

La première vient de Michel Leduc, un de mes anciens profs à Jacques-Rousseau, à Longueuil, où j'ai fait mon secondaire. Voici ce qu'il m'écrit : « Cher Damien, je lis depuis quelques mois dans *La Presse* les péripéties de ton défi et je trouve que ton projet est vraiment extraordinaire et pourrait servir d'inspiration pour tous les jeunes. Il y a quelques semaines tu mentionnais l'importance de l'apprentissage de la voile et tu manifestais ta déception pour le peu d'intérêt pour celle-ci au Québec. Laisse-moi te dire qu'il y a des efforts, minimes peut-être, mais réels. À ton ancienne école, les élèves du programme d'Éducation Internationale ont participé à une sortie de fin d'année où la voile était une des activités inscrites à l'horaire. Elle a été l'activité la plus populaire du séjour. (...) Pour promouvoir la voile au Québec, il faut toucher les jeunes ; or, pour ce faire, il leur faut un « héros » (le terme est fort, j'en conviens) ou du moins un mentor, un jeune qui peut parler aux jeunes dans leur propre langage. Je pense que tu es le candidat idéal pour ce rôle. C'est pour cela que j'aimerais t'inviter à l'école, après ta course bien sûr, pour parler de ton expérience de la voile et de la mer... »

Cette lettre m'a fait un bien grand plaisir. S'il y a une chose dans mon projet qui me tient à coeur, c'est bien de sensibiliser les jeunes à la pratique de la voile. Je suis



Cap sur La Rochelle : Damien va rejoindre les 54 autres concurrents pour le départ de la Transat 6,50 Charente Maritime - Bahia.

persuadé que c'est une formidable école où on apprend à relever des défis différents et à développer des qualités qui ne sont pas sollicitées entre quatre murs. D'abord le simple fait de se retrouver sur l'eau, avec des vagues, sur un bateau qui bouge et gîte, oblige à s'adapter à un nouveau milieu. Ensuite il faut comprendre l'art de diriger son embarcation avec le vent, être attentif aux éléments, aux courants, etc. Croyez-moi, le plaisir de tenir la barre d'un bateau, même petit, donne un sentiment extraordinaire de liberté. Tous les enfants devraient goûter à cette joie toute simple, au moins une fois. À partir de là, certains auront l'idée d'aller plus loin, de partir à l'aventure et découvrir le monde...

Dans l'autre lettre écrite depuis la France, Annie m'explique qu'elle est prof de géographie-histoire pour des jeunes de dix à douze ans. Elle prépare un voyage en bateau avec sa famille. Elle a lu les livres de la *V'limeuse* et découvert ensuite, en surfant sur Internet, que je serais à La Rochelle pour le départ de la Transat 6,50. Comme elle habite tout près de là, elle aimerait bien que je vienne discuter avec ses élèves.

Ça tombe plutôt bien parce qu'à chaque édition de la Mini-Transat depuis 1993, une opération est lancée pour sensibiliser les jeunes de la région. Cette opération, appelée Label Bleue (la belle bleue), a un but écologique et pédagogique. Elle vise d'abord à préserver l'environnement marin en demandant aux concurrents de ne jeter aucun débris non biodégradable par-dessus bord durant la course. Elle offre ensuite aux écoles d'être marraines des bateaux. Les classes reçoivent un document qui contient de l'information sur la course et les coureurs et aussi sur les différents aspects de la navigation (le vent, le ciel, l'eau, etc.) avec une carte pour suivre la progression des voiliers. Les élèves s'engagent à faire un dessin qui sera collé dans la grand-voile, avec pour thème « la mer sans pollution ». J'ai donc proposé à Annie de pren-

dre contact avec les organisateurs de la course pour voir si sa classe peut participer à l'opération.

Toujours dans la même veine, le magazine scientifique *Les Débrouillards* me consacre un article avec de nombreuses photos ainsi que la première page de son numéro de septembre. On y fait un excellent travail en vulgarisant les aspects plus techniques de mon projet, la construction de *Dingo* par exemple. C'est super, d'autant plus que cette revue rejoint 35 000 jeunes au Québec. Comme la débrouillardise est la qualité première de tout bon marin, je ne suis pas inquiet pour ma relève.

AUJOURD'HUI, mercredi 29 août, je quitte Brest en direction de La Rochelle, pour rejoindre les 54 autres concurrents. J'aurai passé en tout près de huit mois ici, au Port du Moulin Blanc. J'y ai vécu de grands moments comme la mise à l'eau de *Dingo*, son baptême, ma première sortie à voile en compagnie de mes soeurs et les débuts de mon apprentissage en solo. Beaucoup de monde du milieu de la voile m'ont aidé et soutenu à travers mes préparatifs. Sans l'appui d'Olivier Bordeau qui m'a ouvert la porte de son chantier, celui de Philippe, de chez Voiles Océan, devenu un ami au fil des mois, ou d'Éric Cochet, le patron de Technique Grément, sans l'accueil d'Hervé et Catherine durant l'hiver et celui, plus récent d'Éric Lamy, un jeune préparateur super sympathique chez qui j'ai passé les deux derniers mois, sans toutes ces marques de gentillesse envers le jeune « caribou » débarqué en Bretagne, mon séjour à Brest aurait été bien différent.

Évangéline longe les amarres... En route vers de nouvelles aventures, comme disait Carl, notre père, à la fin d'une longue escale.

cyberpresse.ca On peut lire les chroniques de Damien De Pas à l'adresse cyberpresse.ca/damiendepas.

ARRÊTEZ DE CHERCHER!

327-7777

CIVIC BERLINE

0\$ comptant disponible

228\$*/mois

CR-V LX 2001

FINANCEMENT
5,8% (60 mois)
disponible sur CR-V et Accord
4 portes 4 cyl.

25 900\$
À l'achat T.T.P. en sus.

* Bail 48 mois, transport et préparation inclus, acompte ou échange Civic 2, 050 \$, taxes en sus, détails en magasin.

HONDA

Gabriel Pour plus de renseignements

327-7777

7000, boul. Henri-Bourassa Est Montréal-Nord
Visitez notre site : www.gabriel.ca

PLUS PRÈS DE VOUS
Du lundi au vendredi dans **La Presse**

MONTRÉAL PLUS

IL N'Y A QU'UN PHYTOBEC

Si complet, si diversifié, si antioxydant

Sa garantie de 40 éléments constitutifs dont dix composants antioxydants par capsule en est la preuve.

Voici l'activité des antioxydants. À répétition, notre corps subit l'oxydation et ce déroulement d'oxydation génère des radicaux libres. Ceux-ci prédisposent au vieillissement, donc nuisent à notre mécanique de bonne santé.

Les radicaux libres tirent leur origine du processus métabolique normal de notre corps et de l'environnement, c'est-à-dire des polluants de toutes sortes, gaz d'échappement des autos, fumée de cigarette, radiation solaire, etc.

Judicieusement, notre organisme est doté de défense. Oui, les antioxydants. Toutefois, comme l'efficacité de la production d'antioxydants est en partie déficiente dans notre organisme, les antioxydants alimentaires et les suppléments alimentaires peuvent aider à défier et à s'opposer aux dommages imputables à l'oxydation. Phytobec, science et vie.

En pharmacies et magasins d'aliments naturels Renseignements : Montréal (514) 272-1365 • Ligne extérieure 1 800 272-1365 • Mauricie (819) 378-7777 Estrie (819) 823-3322

4 jours consécutifs pour seulement **29,88 \$*** pour 3 lignes

2,49 \$* par ligne additionnelle par jour *taxes en sus

LES PETITES ANNONCES

La Presse
cyberpresse.ca

(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

ANIMAUX

Le désert égyptien, « antichambre » de Mars

MICHEL SAILHAN
Agence France-Presse

LE CAIRE — Un désert égyptien va servir de théâtre d'essai à des appareils sophistiqués qu'une équipe scientifique française prévoit d'envoyer sur la planète Mars en vue d'y détecter d'éventuelles traces d'eau.

Les autorités du Caire viennent d'autoriser la tenue de ces tests sur le territoire égyptien. « Après des travaux en laboratoire, nous voulons maintenant étudier les performances de nos prototypes sur des terrains qui présentent le plus de ressemblance possible avec Mars », a expliqué à l'AFP le chercheur égyptien Issam Heggy, membre de l'équipe chargée de ces études initiées par la France.

« J'ai reçu cette semaine le feu vert de l'ambassade d'Égypte pour ces opérations », a confirmé par téléphone Alain Castets, directeur de l'Observatoire de Bordeaux (sud-ouest de la France) qui travaille sur ces projets.

En février 2002 commenceront ainsi dans le désert de Siwa (ouest), les essais du système Netlander, composé de quatre radars géologiques, qui sera envoyé sur Mars en 2007 par une fusée Ariane 5 et un véhicule orbital, a expliqué M. Heggy.

Ces quatre stations géophysiques se poseront en quatre endroits différents de la « Planète rouge » et y chercheront des traces d'eau, jusqu'à un ou deux kilomètres de profondeur, selon les endroits, a ajouté le scientifique.

Le projet Netlander est une mission du Centre national d'études spatiales (CNES, France).

« Le désert égyptien a été choisi parce qu'il contient probablement des réserves d'eau, à quelques centaines de mètres de profondeur », a expliqué M. Heggy.

« Il présente aussi des conditions de propriétés électriques et minéralogiques très favorables à la pénétration des ondes radar, même s'il faut s'attendre à ce que le sol martien soit beaucoup plus complexe », a-t-il ajouté.

Parallèlement à Netlander, le gouvernement égyptien a donné son accord à une autre mission française, qui concerne également la recherche d'eau sur Mars.

Il s'agira, fin 2002 ou début 2003, de tester dans un autre désert

égyptien, à Bir Saf-Saf, près de Dakhla (sud-ouest), le système d'imagerie radar Ramsès, préfiguration des appareils qui seront utilisés sur Mars en 2009.

Un avion Transall se déplacera au dessus du désert, « pour réaliser de l'imagerie en sub-surface, à une profondeur allant jusqu'à 20 mètres », selon M. Heggy.

« Mais tandis que Netlander se limite à la détection, Ramsès produira des images », a-t-il expliqué.

Une première mission exploratoire de Ramsès a été effectuée à Bir Saf-Saf en février.

Les deux expériences sont financées par le CNES, avec des budgets qui n'ont pas été précisés.

Tant Netlander que Ramsès permettront peut-être aussi de décou-

vrir de l'eau dans le désert égyptien, un pays dont les 66,5 millions d'habitants sont pour l'instant presque exclusivement concentrés le long du Nil.

Et Ramsès pourrait également permettre de détecter les mines et armements enfouis depuis la Seconde guerre mondiale, en particulier près du lieu de la bataille d'El Alamein, a indiqué M. Castets.

Plusieurs missions d'exploration de Mars sont en cours ou en préparation, dont la sonde américaine 2001 Mars Odyssey qui se mettra sur orbite autour de la planète en octobre, et la mission Mars Express avec la sonde britannique Beagle 2, qui doit décoller en 2003.

Mars Express partira cependant trop tôt pour bénéficier des équipements Netlander et Ramsès, comme prévu initialement.

EN BREF

La Terre se dégrade

LE COMMANDANT de la Station spatiale internationale (ISS) s'est déclaré « inquiet » de la dégradation de la Terre. L'astronaute américain Franck Culbertson a expliqué à la BBC que la planète bleue avait changé d'aspect depuis 1990, date de sa première mission. « Il y a de la fumée et de la poussière sur des zones plus étendues que celles que nous avons observées. Des régions, comme l'Afrique, s'assèchent en certains points », a-t-il déploré vendredi. « J'ai constaté des changements dans ce qui sort de certains fleuves », a-t-il ajouté. « Nous voyons que certaines régions du monde sont brûlées pour la déforestation, donc nous sommes en train de perdre beaucoup d'arbres ». Franck Culbertson, qui s'exprimait depuis l'ISS, a estimé que ces changements étaient « une source d'inquiétudes ». Il est arrivé sur la Station le 10 août, déposé par la navette spatiale Discovery. Avec deux cosmonautes russes, il forme la troisième équipe à résider à bord de l'ISS. Ils doivent y rester quatre mois. AP

Exécuté quand même

UN DÉTENU américain condamné à mort, qui affirmait que son avocat avait bâclé sa défense parce qu'il buvait trop, a été exécuté par injection vendredi matin. Ronald Wayne Frye, 42 ans, avait été condamné à mort pour avoir détourné et mortellement poignardé son propriétaire, âgé de 70 ans. Il avait demandé à la Cour suprême américaine d'annuler son exécution. La Cour suprême et le gouverneur de Caroline du Nord ont rejeté ses recours. Dans la requête adressée par M. Frye à la Cour suprême, son ancien avocat, Ted Cummings, avoue qu'il n'a pas prêté grande attention au procès et qu'il aurait dû intervenir pour aider l'autre avocat de la défense, qui a admis avoir un problème avec l'alcool. Ce second avocat, Tom Portwood, a reconnu qu'il buvait jusqu'à 12 verres de rhum par nuit durant le procès. C'est lui qui avait été chargé de la plaidoirie finale, à l'issue de laquelle le jury devait décider de condamner l'accusé à la peine capitale ou à la prison à vie. La requête soulignait en outre que M. Portwood a « témoigné qu'il n'avait pas travaillé en dehors du tribunal, qu'il n'a recherché aucun document et interrogé aucun témoin ». AP

Record du monde pour un bateau solaire

LE PLUS GRAND bateau solaire du monde a établi un record du monde sur le lac de Biemme hier en Suisse. Pour la première fois, un navire fonctionnant uniquement avec de l'électricité photovoltaïque a parcouru en 60 minutes une distance de 10 kilomètres avec une consommation de seulement 22 watt/heures par passager et par kilomètre, ont annoncé les organisateurs de la compétition. Cette performance devrait être inscrite dans le Livre des records. Le bateau solaire multifonctionnel naviguera sur les lacs du Juras suisse et pourra servir de restaurant ou accueillir des fêtes ou des expositions. Le navire solaire, qui peut transporter 150 passagers et mesure 33 mètres de long, est silencieux et ne rejette pas de substances polluantes. AP

La bombe à l'ail... À l'ail Sulfo-Génik

Place à l'ail Sulfo-Génik, souverainement riche en alliline... Nous avons isolé l'alliline et les dérivés sulfo-génik de cette bulbe d'ail, une bombe d'éléments soufrés. Nous avons concentré dans l'ail Sulfo-Génik une richesse d'éléments sulfo-génik (soufrés) puisés dans l'allium sativum et l'allium cepa.

L'ail bio-complex Sulfo-Génik, issu de la conception SUR-ACTIF est une véritable mine d'éléments sulfo-génik... oui un bénéfice, un gain supranutritionnel alliline-actif un super-aliment, meilleur que l'ail frais coupé ou broyé.

Capté sous vide, par lyophilisation de l'alliin et l'allinase qui génèrent une puissance de 4 000 mcg d'alliline... un gain thionique de premier ordre et supérieur qui vous procure un ail gigantesque Sulfo-Génik, sans odeur.

En pharmacies et magasins d'aliments naturels
Renseignements : Montréal (514) 272-1365
Ligne extérieurement 1 800 272-1365
Mauricie (819) 378-7777 • Estrie (819) 823-3322

★ journée des aînés

mardi 4 septembre
seulement
aînés de 60 ans
ou plus

★ 15 %

de rabais additionnel
sur presque tout en magasin
y compris les friandises et la papeterie.
Sur nos prix ordinaires, de solde et de liquidation.
Des exceptions s'appliquent.



★ soldedede deux jours

mardi et mercredi, les 4 et 5 septembre

50 % à 55 %
de rabais

tous les duos-sommeil

50 % de rabais

• toutes les batteries de cuisine à plus de 300 \$ et articles suivis

• tous les ens. de vaisselle Royal Albert, 5 pièces
Obtenez gratuitement un bol à soupe à l'achat d'un ensemble une place (modèles choisis).

• tous les oreillers
sauf Calvin Klein et Market Square®.

• toutes les serviettes unies
sauf Royal Velvet, Ralph Lauren et Calvin Klein.

40 % de rabais

• toute la mode Request et Hollywood pour jeune femme

• toutes les couettes et tous les protège-matelas
sauf Calvin Klein et Market Square®.

40 % de rabais

• tous les verres à pied, les articles de service en verre et les articles-cadeaux plaqués argent
De notre rayon de la vaisselle.

• tout Corningware
sauf les modèles Outline® et ceux à parois rigides.

30 % de rabais

• articles-cadeaux en cristal et cadres pour photos
sauf Swarovski.

• bijoux en or diamantés, gemmés ou sertis de zircons cubiques

• tous les collants et toutes les chaussettes pour elle
sauf DKNY, Calvin Klein et Outline®. L'offre s'applique au prix unitaire.

• tenues en jean griffées pour elle et lui
Choix de modèles pour elle : Tommy Jeans, CK Jeans, Guess Jeans, Polo Jeans et DKNY Jeans. Choix de modèles pour lui : Tommy Jeans, CK Jeans et Polo Jeans.

25 % de rabais

• montres de renom
• de Mantles^{mc} et ToGo^{mc} : bijoux mode et ceux en argent fin, en jade de la C.-B. et ceux sertis de pierres semi-précieuses

• tous les meubles
Dans le lot : mobilier de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher.

• toutes les pantoufles pour elle et lui

• toute la mode Global Mind® et Ikeda pour jeune femme

• toutes les chaussures de sport et de marche pour elle et lui
Etonic®, Cambrian®, Propet®, Reebok et Nike®

• toute la literie et tous les accessoires de salle de bains
sauf Calvin Klein.

20 % de rabais
tout Henckels

Dans le lot : couteaux, ustensiles de cuisson, gadgets et ustensiles de table.

10 % de rabais

• tous les ensembles de cinéma maison en boîte
• toutes les minichâines et microchâines stéréo

solde 78896 \$
duo lave-linge et sèche-linge
Beaumar®

Modèle n° 56031/66031. Ord. 1 039,96 \$

Tous les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Aubaine la Baie », « Nouvellement réduit », « Achat spécial », ceux des rayons concédés et de la Solderie la Baie. Le choix varie selon le magasin.

liquidation!
25 % de rabais additionnel
tout ceci à prix de liquidation : mode pour toute la famille, lingerie et literie à prix déjà réduit de 50 %
Sur nos derniers prix étiquetés.

50 % de rabais additionnel
chaussures en toile Keds et ToGo^{mc} pour elle
Sur nos derniers prix étiquetés.

Primes-hbc

TRANSFORMEZ VOS ACHATS DE TOUS LES JOURS EN RÉCOMPENSES
Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte ou hbc.com

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE LA BAIE OU ZELLERS. OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.

DOUBLEMENT PRATIQUES, VOS CARTES DE CRÉDIT LA BAIE ET ZELLERS VOUS DONNENT ACCÈS À UN PLUS GRAND CHOIX!

Les sociétés de détail de la Compagnie de la Baie d'Hudson - la Baie, Déco Découverte, Zellers et Zellers Select - acceptent désormais les cartes de crédit la Baie et Zellers dans tous leurs magasins, pour toutes vos emplettes. Des exceptions s'appliquent.

la Baie
J'aime, j'achète!

POUR DES SUPER ARTICLES...
CLIQUEZ ET LE TOUR EST JOUÉ!

GRÂCE À LA FONDATION LES AILES DE LA MODE
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
LA MAISON DE RÊVE
LES AILES DE LA MODE

Au total, 15 prix à gagner, dont une Mercedes ML 320.



Tirage au profit des enfants handicapés et/ou défavorisés. La personne gagnante reçoit la Maison de Rêve, totalement meublée et décorée avec en prime, aucune taxe, ni frais de chauffage, d'électricité, de téléphone, de satellite et Internet pendant 5 ans.

La Maison de Rêve est située au 1912, rue Alfred-Pellan, au Parcours du Cerf de Longueuil et peut être visitée jusqu'au 1^{er} octobre 2001, les lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h et les samedi et dimanche de midi à 17 h.

Billets disponibles chez nos partenaires/vendeurs.

Le tirage de la Maison de Rêve, d'une valeur de 1 million \$, se tiendra le 8 octobre 2001 sur les ondes de TQS

En collaboration avec



« Une société sans épine dorsale »

C'est le constat de Benoît Bouchard, après 17 ans de carrière à Ottawa



GILLES TOUPIN

OTTAWA - C'était presque surréaliste mardi dernier à Ottawa lorsque le président du Bureau de la sécurité dans les transports au Canada, Benoît Bouchard, a laissé soudainement tombé en pleine conférence de presse sa présentation sur la tragédie du vol 111 de Swissair pour annoncer qu'il mettait fin, après 17 ans, à sa carrière dans la capitale fédérale et qu'il rentrerait pour de bon dans son Lac-Saint-Jean natal.

Étonnés, les journalistes ont écouté l'ancien ministre de Brian Mulroney, un des plus fougueux partisans à l'époque de l'accord du lac Meech, déclarer sans ambages qu'il n'avait pas trouvé à Ottawa, après toutes ces années, la réponse à la lancinante question de la place du Québec au sein du Canada.

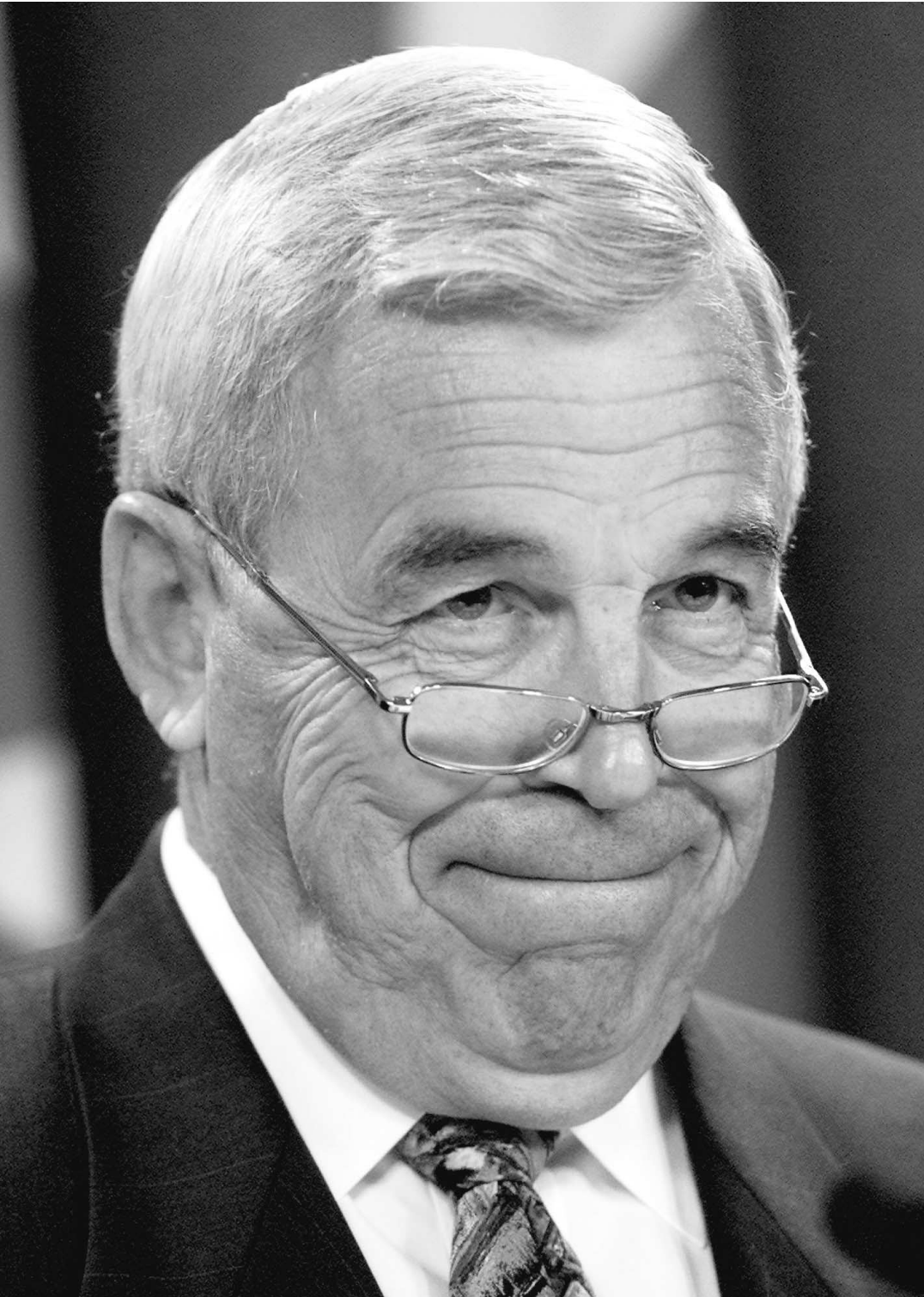
Le lendemain, en entrevue avec *La Presse*, celui qui fut aussi ambassadeur du Canada à Paris de 1992 à 1995 livrait un constat un peu amer, mais « réaliste » disait-il, sur l'état de notre société, une société un peu livide, qui a abandonné les grandes causes et les luttes sociales, une société où les gens sont devenus tristement individualistes.

Déçu Benoît Bouchard ? Désillusionné ? « Ce n'est pas un constat d'échec, dira-t-il. Je suis devenu beaucoup plus réaliste à Ottawa que je ne l'étais il y a vingt ans. À tous les points de vue peut-être, mais particulièrement face à la situation du Québec. La question que je me pose aujourd'hui est la suivante : est-ce que le Québec peut réintégrer le Canada dans l'honneur et l'enthousiasme selon la forme qui a été celle de Meech ? Je réponds non. Parce que cette forme-là ou cette approche là, elle est dépassée maintenant au Canada. »

Après l'échec de Meech, Benoît Bouchard avoue qu'il est resté à Ottawa par loyauté pour Brian Mulroney, son premier ministre. « Mulroney m'avait dit qu'il allait faire telle chose et il l'a faite, se rappelle-t-il. Il était rendu au bout de sa démarche. Je n'étais pas pour lui dire : merci beaucoup ça n'a pas fonctionné, moi je sacre mon camp. »

« Pour moi, enchaîne-t-il, j'ai presque le goût de vous dire que tout cela s'est arrêté le 22 juin 1990 (NDLR : la date du départ de Lucien Bouchard.) Disons que j'ai eu l'impression qu'on avait atteint vraiment le moment fatidique le 22 juin et qu'après cela j'ai été tout simplement un ministre de l'Industrie et de la Santé, un bon ministre j'imagine mais j'étais pas une vedette. Je crois que je n'ai pas échappé la balle trop souvent. Mais je savais déjà qu'en 1993 ce serait terminé, que les libéraux prendraient le pouvoir. J'ai fait mon travail de comté, de ministre, j'ai même fait Charlottetown — même si je pensais à l'époque que c'était de trop et que ce serait tenter le diable si le Québec votait OUI et si la Colombie-Britannique votait NON. Vous savez ce que cela aurait voulu dire ? Ça aurait voulu dire la fin. On aurait pas eu besoin de faire de référendum. Les Québécois auraient dit immédiatement ce qu'il en était. J'ai presque le goût de vous dire qu'une semaine avant Charlottetown je priais pour ne pas que ça passe au Québec, parce que, finalement ça aurait été le summum du ridicule si le Québec avait voté OUI et le reste du pays NON. »

Benoît Bouchard avoue qu'il ne réalisait pas, déjà en 1984, que le Canada — et non le Québec — était rendu « plus loin que Meech ». « On l'a vu dans l'ensemble du pays, explique-t-il, c'est-à-dire le fameux phénomène qu'a symbolisé Clyde Wells au niveau de l'égalité des provinces ; cela a vraiment commencé à exister au Canada anglais sans qu'on en soit vraiment conscients. Alors à partir de ce moment-là la démarche qu'on a



Benoît Bouchard : « J'ai presque le goût de vous dire qu'une semaine avant Charlottetown je priais pour ne pas que ça passe au Québec, parce que, finalement ça aurait été le summum du ridicule si le Québec avait voté OUI et le reste du pays NON. »

faite, qui a presque réussi finalement, a peut-être échoué parce qu'on s'était donné un échéance de trois années. Si on avait appliqué l'accord tout de suite, ont dit certains, Meech aurait été aujourd'hui un fait accompli. Mais quand la victoire tient au fait qu'on prend les gens par surprise, c'est pas du solide. C'est un peu comme le référendum ; moi je suis agacé par tout cela. C'est presque devenu une espèce de babilole qu'on promène : 2003, 2005, etc. On sait pas trop. Les Québécois aujourd'hui, si on gratte un peu, ne sont pas intéressés à ce qu'on leur a proposé en 1980 ou en 1990. Le pauvre Bernard Landry qui se promène avec le référendum, ça fait anachronique. Ça sera peut-être différent dans trente ans. Je ne présume pas que dans trente ans les Québécois vont encore être Canadiens. »

Alors, du Lac-Saint-Jean, Benoît Bouchard observera, en retrouvant son équilibre dit-il, ce qu'il adviendra du Canada. « Moi, confie-t-il, la réponse au Canada aujourd'hui, je pense qu'elle est de plus en plus au niveau de cinq grandes régions qui ont la capacité d'équilibrer le pouvoir fédéral si elles le veulent. Une province toute seule, Terre-Neuve par exemple, ne peut pas affronter Ottawa. C'est pas possible. J'ai été là assez longtemps pour savoir qu'Ottawa a aussi besoin de définir l'unité du pays. »

Pour lui, qui a vécu le référendum de 1995

dans son ambassade à Paris, qui avait voté OUI en 1980, la consultation de 1995 ne fut pas un élément tellement important dans la démarche du Québec. « Ça a été différent de 1980, dit-il. En 1980, on arrivait à la fin d'une démarche. L'explication a eu lieu là. Ça tient peut-être aux individus. Je suis un fan de René Lévesque, c'est bien sûr. Nous on avait connu la fin de la Révolution tranquille, les troubles de 1970 avaient eu un sens. J'étais directeur d'école à l'époque et je me rappelle j'ai eu des enseignants qui ont été enfermés pendant trois semaines pour avoir photocopié le manifeste du FLQ. C'était pas cela 1995. »

Aujourd'hui, Benoît Bouchard pense qu'il ne se passera pas grand-chose sur le terrain politique au Canada pour les dix prochaines années. Les libéraux, par défaut, occupent tout le terrain et ils se contentent de gérer le pays, « fort bien » dira-t-il, puisque Chrétien a été élu trois fois. « Quand Chrétien est venu au pouvoir en 1993, commente l'ancien ministre conservateur, il a dit aux gens : je vais bien gérer le pays. C'est ça qu'il fait. Mais c'est bien évident par ailleurs que quand toute la concentration est mise à peu près exclusivement sur le déficit, sur le surplus, sur la dette, pendant ce temps-là tout ce que nous avons connu entre 1969 et 1993, sous Trudeau et Mulroney, les grands débats de société avec René Lévesque et Bourassa,

tout cela est disparu. Je ne critique pas cela. Je le constate. J'ai 61 ans, je suis maudite-ment content d'avoir eu 20 ans en 1960 et d'avoir connu 70, d'avoir connu 80. Aujourd'hui on est beaucoup trop préoccupés par nos actions en bourse ou de savoir si on va pas perdre sa job. »

Benoît Bouchard constate que l'attitude centralisatrice de Jean Chrétien, beaucoup « plus radicale et ferme », a donné une certaine tranquillité au pays. Mais il s'inquiète du prix que les Québécois devront payer pour ce calme relatif. « Je pense, dit-il, que les Québécois aujourd'hui sont devenus totalement amorphes et ennuyés par la question nationale. Plus on avance, plus les gens de ma génération devraient faire ce que Lucien Bouchard a fait et ce que j'ai fait ; on devrait nous tasser pour donner à ceux qui ont 40 ans — qui ont probablement une nouvelle vision et une nouvelle approche et du Québec et du Canada — la chance de prendre la place et d'apporter des éléments nouveaux. »

Pour l'heure, s'il y a une véritable amertume dans les propos de ce vétéran de la politique fédérale, elle est la conséquence du virage individualiste qu'a pris la société canadienne. « Moi je suis tanné ! » lance-t-il en fin d'entrevue lorsque l'on parle de l'absence de grands débats de société chez nous. « Dans le fond, j'aurais mieux fait de me taire et de m'en aller à Roberval. Mais ça m'agace, ça m'énerve de voir jusqu'à quel point on est devenu une espèce de société sans épine dorsale où tout est question d'argent, de sexe, de jeunesse éternelle, etc. alors qu'on a des gens à côté de nous autres qui crèvent de faim. Nos jeunes aujourd'hui sont victimes des réformes dans l'éducation. Le tiers des jeunes ne font pas leur secondaire 5 au Québec. Il y a un problème quelque part. Qu'est-ce qu'il va falloir payer comme prix pour arriver à comprendre ? Je ne sais pas. »

L'individualisme à l'américaine est devenu la loi et les pauvres sont de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches. « C'est pas possible que ce soit autrement, se désole Benoît Bouchard, parce que le modèle qu'on copie et qu'on imite — et de plus en plus à travers l'Occident — c'est le modèle américain. Le modèle américain fait que c'est normal que quelqu'un qui n'a pas le talent de devenir millionnaire soit pauvre. Il n'a qu'à avoir le talent de le devenir... C'est le fameux principe du libre choix et de la libre entreprise. Nous avons un peu couru après cette situation. Quand on a établi la Charte des droits et libertés en 1982, c'était magnifique. On a oublié de dire qu'en démocratie les libertés ont toujours besoin d'un contrepoids qui sont les obligations. Et aujourd'hui ne prononce pas ce mot-là ! Comme homme politique, ne va pas dire que tu as des devoirs et des obligations. Tu vas te faire tracter. Pas seulement ici, c'est partout pareil. »

Bref, conclut Benoît Bouchard, « tous les grands débats de société, ce qui s'appelle le bien collectif, le bien commun, c'est inexistant. C'est pour cela que, dans ces circonstances, l'avenir du peuple québécois ne vole pas haut. Je ne suis pas indépendantiste mais je suis très nationaliste. Je crois que le Québec peut se prendre en charge, qu'il arrête de se demander ce que l'Alberta en pense. Il l'a fait au niveau de son économie, qu'il le fasse au niveau de sa culture ! Moi je dis que la culture québécoise est le plus bel élément, la plus belle expression de ce qu'il est. Que l'on fasse un effort particulier pour nos artistes, pour nos troupes de théâtre. C'est par eux que l'on arrive à s'exprimer comme Québécois, pas mal plus que par la particularité de nos sociétés de fabrication de puces électroniques. La réalité québécoise, l'identité québécoise, la « distinctivité » québécoise — excusez le mot — va venir à mon avis beaucoup plus de sa culture. »

C'est à se demander, avec toutes ces idées qui se bousculent encore en lui, si Benoît Bouchard profitera de son retour au pays natal, là-bas au Lac-Saint-Jean, pour écrire. « Je ne serai pas capable de m'en empêcher », lance-t-il avec un grand sourire.

Des chercheurs révèlent l'existence de deux espèces d'éléphants en Afrique

Associated Press

WASHINGTON — Tous deux coulent de paisibles jours sur le même continent, l'Afrique. Tous deux arborent d'immenses oreilles, de longues trompes et des défenses convoitées depuis des lustres.

Mais l'éléphant de la forêt et l'éléphant de la savane d'Afrique appartiennent en fait à deux espèces bien distinctes, selon une nouvelle étude réalisée par des chercheurs américains et kényans et publiée récemment dans la revue *Science*.

La découverte, attribuée à trois chercheurs de l'Institut national américain du cancer — Stephen J. O'Brien, Jill Pecon-Slattery et Alfred L. Roca —, en collaboration avec un scientifique du centre de recherche de Mpala, au Kenya, Nicholas Georgiadis, n'est pas des moindres.

La différence génétique entre les éléphants de la forêt et ceux de la savane se révèle être « aussi grande que la différence qui existe entre les lions, les tigres, les jaguars, les léopards blancs et tous les grands félins », selon Stephen J. O'Brien, chef du laboratoire de recherche génétique de l'Institut national du cancer, situé dans l'État du Maryland.

Après avoir recueilli pendant huit ans et analysé les spécimens génétiques de sept éléphants d'Asie et de 195 éléphants issus de 21 groupes différents d'Afrique, les chercheurs ont mis en évidence une différence génétique au « niveau de l'espèce », distinguant ainsi deux types d'éléphants d'Afrique : ceux de la forêt et ceux de la savane.

Selon les chercheurs, les deux groupes d'éléphants se sont séparés il y a des milliers d'années, peut-

être à cause d'une sorte de barrière physique. « Nous ne savons pas quelles sont les barrières qui existaient entre les deux espèces, mais leurs habitats sont nettement différents, et ils ont été isolés pendant un temps suffisamment long pour que l'évolution vers deux espèces différentes ait eu lieu », estime Stephen J. O'Brien.

Une évolution qui a conduit à une « isolation reproductive » — l'impossibilité d'accouplement entre ces deux types d'éléphants — qui est la preuve même de la différenciation des espèces biologiques, selon lui.

Cette découverte porte donc officiellement à trois le nombre d'espèces d'éléphants qui peuplent la planète — les deux espèces africaines et l'espèce asiatique —, même si les scientifiques avaient depuis longtemps noté des différences de mor-

phologie et de modes de vie entre les deux types d'éléphants africains.

Connu désormais sous le nom de « *Loxodonta africana* », l'éléphant de la savane, qui se distingue par ses larges oreilles aux contours arrondis et ses défenses courbées, vit dans les herbages et les broussailles dans le centre-est et le sud du continent africain. Il est le pachyderme le plus connu des visiteurs de zoos et des touristes en safari en Afrique, alors que l'éléphant de la forêt demeure bien plus timide et discret.

L'éléphant de la forêt tropicale, alias « *Loxodonta cyclotis* », a une corpulence plus petite que son cousin des savanes africaines, des oreilles arrondies ainsi que des défenses plus droites et plus longues dont l'ivoire, d'un reflet légèrement rosé, demeure très prisée par les chasseurs d'éléphant et les marchands d'ivoire.

POUR FAIRE LE POINT SUR L'ACTUALITÉ

Chaque samedi dans

La Presse

PLUS

AUJOURD'HUI C'EST BIEN CONNU...

On manque de matériaux dans notre alimentation à cause de cette vie moderne qui nous brûle par les deux bouts... Repositionnez-vous en profondeur avec Phytobec, concept anti-carenciel.

Avec ça, vous trouverez toute une panoplie d'éléments qui peut-être vous manquent.

En pharmacies et magasins d'aliments naturels
Renseignements : Montréal (514) 272-1365
• Ligne extérieure 1 800 272-1365 • Maurice (819) 378-7777 • Estrie (819) 823-3322

2683385

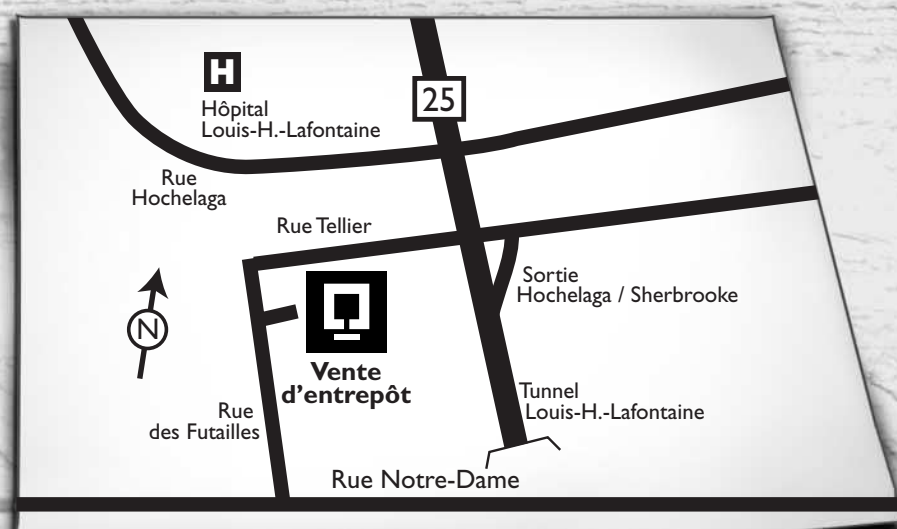
De 8 h à 17 h

~~Samedi 1^{er}~~ • dimanche 2 • lundi 3 septembre

GRAND SOLDE
À L'ENTREPÔT SAQ
Économisez jusqu'à
50% sur une sélection
de vins, champagnes,
portos et spiritueux

Exclusivement à l'entrepôt SAQ
situé au 2021, rue des Futailles. Sortie
Hochelaga/Sherbrooke de l'autoroute 25
(tout près du tunnel L.-H.-Lafontaine).

STATIONNEMENT DISPONIBLE



Service à la clientèle : (514) 873-2020 et 1 866 873-2020

18+

La modération
a bien meilleur goût.

ÉducValcool



SAQ

Au plaisir!



18 ans et plus. Quantités limitées. Les chèques ne sont pas acceptés. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Agences SAQ et détenteurs de permis exclus.



Photo ROBERT NADON, La Presse

L'anthropologue Roland Viau, la cinéaste Martine Chartrand et l'illustrateur Francis Back veulent que le ministère de la Culture protège le site d'un présumé cimetière d'esclaves noirs à Saint-Armand. On les voit réunis place du Marché, dans le Vieux-Montréal, autre lieu évocateur dans l'histoire de l'esclavage au Canada français. L'esclave noire Marie Joseph Angélique y a été pendue en 1734, accusée d'avoir, dans sa tentative de fuite, mis le feu à près de la moitié de Montréal.

Un cimetière d'esclaves unique au Canada ?

Alors que la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité suscite tout un débat à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, des artistes et des intellectuels d'ici s'inquiètent du peu de cas que le ministère québécois de la Culture fait de l'histoire de l'esclavage au Canada. Ils demandent que des fouilles archéologiques soient menées sur le site d'un présumé cimetière d'esclaves noirs à Saint-Armand. La mystérieuse histoire de ce cimetière intrigue les uns, indiffère les autres. Légende rurale ? Histoire oubliée ? Histoire occultée ?



RIMA ELKOURI

On pensait l'histoire morte et enterrée. Voilà qu'elle resurgit une fois de plus. Le sort d'un présumé cimetière d'esclaves noirs situé sur une ferme des Cantons-de-l'Est inquiète un groupe d'artistes et d'intellectuels qui désirent faire pression auprès du ministère de la Culture pour que l'endroit soit déclaré site archéologique.

Alors qu'on discute, ces jours-ci, à la Conférence de l'ONU sur le racisme, à Durban, de la possibilité d'indemniser les descendants d'esclaves américains, l'histoire du Rocher Nigger de Saint-Armand, à 50 km au sud de Montréal, fait dire aux défenseurs du site que l'esclavage est trop souvent passé sous silence de ce côté-ci de la frontière.

« On aime dire que l'esclavage a existé aux États-Unis, mais il faut savoir qu'ici aussi. Et on ne parle pas que de domestiques en milieu urbain qui étaient cochers ou jardiniers », dit l'anthropologue Roland Viau, qui, en collaboration avec l'illustrateur Francis Back, travaille à la publication d'un livre sur la mystérieuse histoire du Rocher Nigger. Au pied de ce rocher, des esclaves noirs auraient été enterrés entre 1794 et 1833, année de l'abolition officielle de l'esclavage au Canada.

Roland Viau et Francis Back ne sont pas les seuls à se pencher sur l'histoire de ce site. Au printemps dernier, la prestigieuse revue *National Geographic* s'est montrée intéressée à y consacrer un reportage. « La revue m'a contacté pour obtenir un dossier photographique. Il y aurait des photos magnifiques à faire. Mais il faut d'abord obtenir l'autorisation pour le faire », dit Roland Viau.

Par ailleurs, le cinéaste montréalais Martin Duckworth, également fasciné par l'histoire du cimetière d'esclaves, prépare un documentaire sur le sujet, bien qu'il n'ait toujours pas obtenu de subventions pour le faire.

Qu'est-ce qui fascine tous ces gens ? L'histoire du Rocher Nigger alimente les légendes de Saint-Armand depuis plus d'un siècle. En 1997, des représentants de la communauté



Photo V. STATES COLLECTION

Août 1972 : au pied du Rocher Nigger de Saint-Armand, où auraient été enterrés des esclaves noirs, le journaliste du Black Voice Roy States s'entretient avec Edward Luke, le dernier descendant des Luke.

noire du Québec ont demandé au ministère de la Culture de protéger le présumé cimetière d'esclaves noirs. Le ministère a alors mandaté l'anthropologue Roland Viau pour effectuer une étude historique. Il s'agissait de voir si des sources historiques pertinentes permettaient de corroborer une tradition orale locale selon laquelle il y a bel et bien eu un cimetière d'esclaves noirs à Saint-Armand.

L'étude de M. Viau nous apprend que le site se trouve sur ce qui était, au 18^e siècle, la propriété des Luke, une famille de loyalistes américano-hollandais. La famille a quitté la région d'Albany, dans l'État de New York, pour s'installer à Saint-Armand quand la guerre d'Indépendance américaine a éclaté. À l'époque, il y avait 28 000 esclaves noirs dans l'État de New York, rappelle Roland Viau.

En 1794, Philip Luke, le premier des Luke venu s'installer à Saint-Armand, aurait hérité de six esclaves noirs appartenant à sa mère. « Probablement que pendant 40 ans, ces esclaves ont vécu sur la propriété des Luke et ont fait des enfants. Ce qui n'exclut pas que Philip Luke soit aussi allé acheter des esclaves à Albany », dit Roland Viau.

Que faisaient ces esclaves ? Philip Luke étant un marchand de potasse, ses esclaves travaillaient sans doute à la fabrication de cette matière qui servait entre autres au blanchissement du papier journal. La potasse, à l'époque, était très en demande en Angleterre. Pour en fabriquer, il faut faire brûler des feuilles, des racines et de l'écorce. « Le problème, c'est que c'est très dispendieux de payer une main-d'œuvre parce que le travail est assez exigeant, souligne Roland Viau. Pour les Luke, il devenait très intéressant de compter sur une main-d'œuvre servile, qu'ils n'avaient pas à payer. »

Entre six et 20 esclaves seraient enterrés au pied du rocher de la propriété des Luke, d'où le nom « Nigger Rock », explique Roland Viau. « Les Luke avaient leur cimetière familial, avec des pierres tombales et une clôture qui délimitait le terrain. Ils ont en-

terré leurs esclaves tout près, mais sans croix ni pierres tombales. »

La tradition orale anglaise dans la région a véhiculé cette histoire de générations en générations. En 1950, un cultivateur canadien-français a acheté la terre du dernier descendant des Luke, Edward. « La première chose qu'il a fait c'était d'ouvrir un chemin pour aller à l'érablière au bout du terrain. Quand il est arrivé devant le Nigger Rock, il a vu qu'il y avait des amoncellements de terre. Il a fait passer le bulldozer. Il ne savait pas qu'il y avait là des tombes. Il a alors vu des ossements et des crânes. Il se demandait ce que c'était », raconte Roland Viau.

Depuis, l'histoire rebondit de temps en temps dans les médias, mais sans plus. « On en parle, on oublie, on en parle, on oublie », résume l'anthropologue.

Un site unique ?

Selon Roland Viau, le site serait unique au Canada. « C'est vrai qu'il y a eu des esclaves américains qui sont allés s'installer dans les Maritimes, surtout à Halifax. Il y a des cimetières d'esclaves dans la région de Halifax. Sauf que ces esclaves, en fuyant les États-Unis, sont devenus libres. Le site du Rocher Nigger, lui, a été occupé par des gens qui ont vécu la servitude pendant 40 ans. »

Dans son étude historique complétée en 1998, M. Viau recommande au ministère de la Culture de mener à terme une intervention archéologique sur le site. « Les maisons de ces esclaves nous en apprendraient beaucoup sur leur vie quotidienne, plaide-t-il. Les fours à réverbères, utilisés pour la fabrication de la potasse, aussi. »

Mais trois ans plus tard, il ne se passe toujours rien. Pourquoi ? « Il n'y a pas de suite aux recommandations étant donné que les experts ont dit qu'il serait difficile de démontrer hors de tout doute qu'il y avait effectivement des esclaves sur place », a dit Marjolaine Perreault, attachée de presse de la ministre de la Culture, Diane Lemieux.

« Les experts, sans le dire comme ça, laissent entendre que ça relève un peu du folk-

lore, de légendes urbaines, a-t-elle ajouté. C'est une tradition orale qui veut qu'il y aurait des esclaves. Même en y allant avec des fouilles, on est un peu sur du vent. »

« Le ministère ayant d'autres priorités pour le moment et ayant peu de demandes du milieu pour que ce soit fait également, on a décidé d'en demeurer à ce stade », a-t-elle précisé.

Et puis, détail non négligeable, le terrain est privé et il est utilisé à des fins agricoles, rappelle l'attachée de presse de la ministre de la Culture. « Le citoyen qui détient la terre, on ne peut pas lui enlever son travail », dit-elle.

Réjean Benoit, propriétaire de la ferme au coeur de la controverse, confie qu'il trouvait amusant, quand il était petit, de raconter la légende du Rocher Nigger à ses copains. Mais il se dit maintenant fatigué d'entendre parler de cette histoire qui, personnellement, ne l'intéresse pas. « Ça ne mène nulle part de rebrasser de vieilles histoires », dit-il.

Pour la cinéaste montréalaise Martine Chartrand, gagnante d'un Ours d'or à Berlin pour son film *Âme noire* (ONF), il importe que le site soit protégé. Oui, le terrain est privé, dit-elle. Mais l'histoire, elle, est collective et appartient à tous, plaide-t-elle. « C'est important que cet espace soit un espace historique. Pour ceux qui étaient là, pour ceux qui sont là aujourd'hui, et pour demain, pour la mémoire. »

« Personne n'aime beaucoup l'idée de parler de l'esclavage. Mais je crois qu'aucun sujet ne devrait être voilé, renchérit l'illustrateur Francis Back. Quand Roland Viau m'en a parlé, l'histoire m'a ému, m'a jeté à terre. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Québec devraient se mobiliser. »

L'historienne Dorothy Williams, auteure de l'essai *Les Noirs à Montréal* (VLB éditeur), croit que la mise en lumière de ce chapitre méconnu de l'histoire du Canada français est très importante. « Une des raisons pour lesquelles nous avons un problème de racisme au Québec avec la communauté noire, c'est qu'on occulte l'esclavage et l'histoire des Noirs au Québec », souligne-t-elle.

Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec, pense qu'une fouille archéologique permettrait à tous d'en apprendre davantage sur cette histoire. « Habituellement, les gens pensent que la communauté noire n'est composée que de nouveaux arrivants », note-t-il.

« Personne ne veut toucher à ce dossier. On semble être dans un cul-de-sac », déplore Hank Avery, un professeur noir de Bedford, village voisin de Saint-Armand, qui a lui-même contacté la Ligue des Noirs en 1997 pour qu'elle intervienne dans cette affaire. « J'ai été aussi loin que j'ai pu, dit-il. On a parlé au propriétaire, au maire, au ministère. On a même fait monter un site Internet. »

L'historien Marcel Trudel, un des premiers à s'être intéressé à la question de l'esclavage au Canada français, croit que le sujet n'est pas tant occulté que méconnu. « C'est un problème d'ignorance bien plus que de cachotteries. Chez les historiens, ce n'est pas tabou. On sait maintenant qu'il y a eu 4000 esclaves noirs et amérindiens dans le Canada français », dit l'homme de 84 ans qui croit que le gouvernement a le devoir d'intervenir pour que le cimetière de Saint-Armand soit protégé.

OUVREZ UNE FENÊTRE SUR L'ACTUALITÉ

QUÉBEC
CANADA
MONDE



cyberpresse.ca

CHAQUE MINUTE COMPTE

www.cyberpresse.ca

Pourquoi travaillons-nous autant?



ARIANE KROL

LA DICTATURE DU TRAVAIL

SAM | 1 > Gagner du temps
DIM | 2 > Pourquoi courir ?

Pour Philippe Desrosiers, 34 ans, la rentrée, c'était lundi de la semaine dernière. De 7h à 13h, il était au studio de l'émission techno *La revanche des nerds*, à Pointe-Saint-Charles, pour le premier enregistrement de la saison. À 15h, il donnait son premier cours de psychologie de la session au cégep de Sainte-Thérèse. Le reste de son horaire a les mêmes allures de damier, où s'intercalent la préparation de cours et d'émissions, la caméra et la salle de classe, le reportage et la correction.

La semaine d'Isabelle Caron, 27 ans, est beaucoup plus systématique. Du lundi au vendredi, de 8h à 15h, elle enseigne à la maternelle, et de 18h à 21h, elle donne des cours d'aérobique et de taekwondo. Des activités qui l'obligent à faire la navette entre quatre municipalités de la région de Thetford Mines. Durant ses temps libres, elle prépare ses cours, corrige des travaux et suit elle-même des cours de taekwondo.

Si les Grecs anciens ou les gens du Moyen Âge pouvaient voyager dans le temps jusqu'à notre époque, ils n'en croiraient pas leurs yeux. « Auparavant, le travail était vu comme une obligation, comme le fait d'être malade, de vieillir ou de mourir. Ceux qui travaillaient, les esclaves, les serfs, les paysans, étaient considérés un peu comme des bêtes, ce n'était absolument pas valorisé », rappelle Jean-Marc Pottier, professeur de philosophie politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Notre vision du travail est né au XVII^e siècle, explique-t-il. « Le philosophe anglais Thomas Hobbes a été le premier à dire : « Quelle est la valeur d'un être humain ? C'est ce qu'on est prêt à payer pour son travail. » »

Pourtant, l'argent n'est souvent pas la motivation première des gens très occupés. Même s'il est employé permanent au cégep depuis six ans et qu'il considère l'enseignement comme son premier métier, Philippe Desrosiers a toujours travaillé ailleurs en parallèle : radio communautaire, radio de Radio-Canada, réalisation de vidéos



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Philippe Desrosiers : « Dire que tu travailles 60 heures par semaine quand tu fais trois affaires en même temps, c'est sûr que c'est plus impressionnant. Mais je connais des avocats qui travaillent infiniment plus que moi. Et j'ai un ami qui a une entreprise de multimédia, mon stress est de niveau pee-wee par rapport au sien ! »

corporatifs. Lorsqu'il a eu sa permanence, il a envoyé sa candidature pour l'émission de télé *La Course autour du monde*, où les concurrents parcourent la planète pour réaliser des reportages semaine après semaine. Il est parti l'année suivante.

« Si c'était pour des raisons financières, j'aurais choisi des activités plus payantes. Réaliser des publicités, par exemple », dit-il. Ce n'est pas non plus l'appât du gain qui motive Isabelle Caron, puisque le profit qui lui reste une fois payés tous les frais liés à ses cours d'aérobique est minime. Quant aux cours de taekwondo, elle les donne en échange de ceux qu'elle reçoit. « Ça

me valorise, mais c'est surtout une passion. C'est l'accomplissement de moi-même », dit-elle en parlant de ses trois emplois.

Donner autant de sens au travail est une idée assez récente, signale Jean-Marc Pottier. « Les Grecs valorisaient les loisirs pour développer des vertus intellectuelles et morales. Au Moyen Âge, on valorisait la prière, l'honneur, la gloire. » Philippe Desrosiers reconnaît qu'il se définit beaucoup par ce qu'il fait. « Je serais malheureux dans un métier que je n'aimerais pas. Mais j'ai aussi une blonde, des amis. Et l'été, je n'ai pas de misère à rester un grand bout de temps sans travailler », assure-t-il.

Certains trouvent tellement important d'avoir une occupation valorisante qu'ils sont prêts à y sacrifier leurs loisirs. Depuis presque 20 ans, Thérèse Lamarche mène une double vie. Trente-cinq heures par semaine, elle travaille au recouvrement de comptes entre les banques chez Visa Desjardins. Le reste de son temps, elle le réserve à la passion qui l'anime depuis 34 ans : la danse. Il y a d'abord eu le ballet classique, puis le flamenco, puis, depuis 14 ans, la danse orientale égyptienne. « La danse, pour moi, ce n'est pas seulement bouger et avoir une taille de guêpe. C'est une expression de nos émotions, de notre intérieur. C'est essentiel à mon

équilibre mental et physique », explique-t-elle avec emphase.

Après avoir donné de nombreux spectacles avec une troupe professionnelle, elle a choisi la voie solo. Cet automne, elle enseignera au YMCA du Parc et au cégep Bois-de-Boulogne, en plus de s'entraîner six à huit heures par semaine. « Je connais des gens qui font de la danse à temps plein, mais moi, ça ne me tente pas de me priver de tout et d'être obligée de donner cinq à six heures de cours par jour. C'est mon travail qui m'a permis de continuer à danser », dit-elle, visiblement en paix avec elle-même.

Travailler moins, c'est peut-être une utopie

ARIANE KROL

Le travail, cette activité utilitaire, envahit l'imaginaire. Depuis quelques années, il a inspiré un nombre surprenant de réalisateurs de films québécois, notamment Philippe Falardeau (*La moitié gauche du frigo*), Carole Poliquin (*L'emploi du temps*), Ève Lamont (*Méchante job*) et Caroline Martel (*Dernier appel*).

Sylvie Groulx, réalisatrice à l'ONF, prépare un documentaire sur la vitesse. Son film ne traitera pas que du travail, mais notre propension à en faire toujours plus ne lui pas

échappé. « Les gens se plaignent de la vitesse, mais ils vont chercher beaucoup de gratification dans la maîtrise du temps et de leur horaire », observe-t-elle. Son titre de travail ne manque pas d'humour : *L'homme trop pressé prend son thé à la fourchette*. « Nous ne sommes plus capables de prévoir à moyen ou à long terme. La Bourse et la politique sont comme ça. Ça devient complètement inefficace », commente la cinéaste.

En 1883, le Français Paul Lafargue, gendre de Karl Max, publie *Le Droit à la paresse*, où il suggère de limiter la journée de travail à trois heures. En 1962, le sociologue français

Joffre Dumazedier annonce l'avènement de la société des loisirs. En 1985, le Québécois Serge Mongeau suggère la simplicité volontaire pour ralentir la cadence. En 1992, Joe Dominguez et Vicki Robin, deux ex-analystes financiers de Wall Street, publient *Votre vie ou votre argent*, un best-seller retentissant qui explique comment vivre avec moins. En 1995, l'Américain Jeremy Rifkin prédit la fin du travail. Vers cette même période, les Québécois, affolés par le taux de chômage, parlent de réduire le temps de travail pour créer des emplois.

Bref, ce ne sont pas les critiques du sys-

tème ou les solutions imaginatives qui manquent. Qu'est-ce qu'on attend tous pour se la couler douce ?

« Tout cela restera utopique tant qu'on ne créera pas d'autres lieux de socialisation que le travail. Le travail, ce n'est pas seulement gagner des sous, c'est être dans la *game*. Même si on instaurait un revenu de citoyenneté et que tout le monde avait assez d'argent pour vivre sans travailler, il y en a qui seraient malheureux », fait valoir Stéphane Chalifour, qui poursuit des études de doctorat en sociologie sur le lien entre l'avenir du syndicalisme et le développement de la précarité.

La retraite des baby-boomers ferait planer la menace d'une crise de main-d'oeuvre

Presse Canadienne

DEUX ÉTUDES distinctes affirment qu'une crise de main-d'oeuvre menace le Canada, puisque de nombreux baby-boomers prendront leur retraite au cours des cinq prochaines années.

Ces deux documents, qui signalent au passage que les baby-boomers quittent leur travail plus tôt que jamais auparavant, préviennent que le gouvernement, les dirigeants syndicaux et les patrons d'entreprises ne prennent pas assez au sérieux le manque de main-d'oeuvre qui se profile à l'horizon.

En fait, les quelque 12,5 millions de Canadiens de moins de 30 ans ne seraient pas en nombre suffisant pour remplacer les 13 millions de travailleurs âgés de 33 à 62 ans qui quitteront le marché de l'emploi au cours des 30 prochaines années, ni pour supporter les 4,3 millions d'âinés actuellement âgés entre 63 et 92 ans, prétend une étude rendue publique par le Urban Futures Institute de Vancouver.

Ces tendances « mèneront inévitablement le Canada à un manque chronique et sérieux de main-d'oeuvre dans un avenir rapproché », suppose le document préparé par le démographe David Baxter, directeur exécutif de l'institut.



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Les baby-boomers emportent avec eux une considérable somme de savoirs. Sur notre photo, un retraité est initié à Internet.

La pénurie de main-d'oeuvre et l'ampleur de ses répercussions sont déjà évidentes dans certains secteurs économiques, peut-on lire dans l'étude, qui prédit par surcroît que cette situation va se propager à toute la structure économique nationale d'ici la fin de la décennie.

Au cours des 25 dernières années, l'âge de la retraite a graduellement diminué pour s'établir aujourd'hui à une moyenne de 61,7 ans pour les hommes et 60,1 ans pour les femmes — et il n'y a aucune raison pour que cette ten-

dance change dans l'avenir, prévient M. Baxter.

« Lorsque les boomers vont tous prendre leur retraite en même temps, nous allons nous retrouver dans le pétrin, analyse le démographe. Et je peux affirmer sans risque

que cela va se produire — il n'y a rien à faire pour l'empêcher, ne nous le cachons pas. »

La solution à court terme serait d'accroître l'immigration bien au-delà du quota actuel de 225 000 personnes par an, estime le rapport. Et puisque la population canadienne vieillit, le Canada devrait augmenter son quota davantage à chaque année.

Un second rapport — produit conjointement par le Conseil canadien de développement social et la Fondation Columbia, un organisme financé par les syndicats — prédit qu'en plus des problèmes de pénurie de main-d'oeuvre causés par les retraites massives des baby-boomers, le Canada devra affronter une baisse de la productivité et de la compétitivité.

Cela serait dû à la perte de travailleurs expérimentés, à la croissance des charges sociales pour une population active plus restreinte et à une diminution du financement des programmes sociaux.

Les baby-boomers emporteront avec eux une considérable somme de savoirs et des mesures doivent être entreprises pour transférer ces savoirs à la génération qui suit, estime Tobi Davidge, directeur exécutif de la Fondation Columbia.

MONDE

Un responsable palestinien du renseignement est tué dans l'explosion de sa voiture

IBRAHIM BARZAK
Associated Press

GAZA, Bande de Gaza — Le colonel Tayser Khattab, un haut responsable des services de renseignement palestiniens, a trouvé la mort hier matin dans l'explosion de sa voiture à Gaza.

Les services de sécurité palestiniens ont immédiatement accusé Israël d'avoir perpétré cet « assassinat » dans le cadre de sa politique de frappes ciblées. Les autorités israéliennes ont toutefois démenti catégoriquement toute implication dans cette explosion.

« Il s'agit d'un nouveau mensonge des Palestiniens », a réagi

Yarden Vatikay, conseiller du ministre israélien de la Défense Benyamin Ben-Eliezer. « Ce n'est pas Israël qui a perpétré cet attentat. » On affirmait même de sources militaires israéliennes que Khattab aurait été victime d'un règlement de comptes entre organisations palestiniennes rivales.

Tayser Khattab, 52 ans, faisait route vers son bureau au quartier général de la centrale de renseignement palestinienne dans le nord de Gaza lorsque son véhicule a explosé. Admis dans un état critique à l'hôpital Chifa de Gaza, il a succombé peu après à ses blessures, selon le Dr Moaoui Hassan.

Le responsable palestinien effectuait le trajet avec son garde du corps Omar Abou Ghalyoun, âgé de 22 ans, hospitalisé lui aussi dans un état jugé très grave.

« J'ai vu Khattab passer et une

minute plus tard j'ai entendu une forte explosion et des flammes qui sortaient de sa voiture », a raconté Ziad Charkh, propriétaire d'une épicerie à Gaza. « Un morceau de corps humain gisait sur le bas côté et il y avait du sang partout », a-t-il ajouté. La puissance de la déflagration a envoyé des débris dans un rayon de 20 mètres.

Pour les services de sécurité palestiniens, il ne fait aucun doute qu'une bombe a été placée dans la voiture. « Selon notre première évaluation de l'incident, un engin explosif placé dans le véhicule a été déclenché à distance. Il s'agissait d'une tentative d'assassinat », a affirmé le colonel de police Mahmoud Diab, ajoutant que l'enquête se poursuivait.

Khattab, également membre du Fatah de Yasser Arafat, secondait le chef des services de renseignement

palestiniens Amine al-Hindi. Malgré les violences actuelles, ce dernier a rencontré à plusieurs reprises son homologue israélien dans le cadre des tentatives de coopération en matière de sécurité supervisées par la CIA américaine. La dernière réunion s'est cependant soldée par un échec.

Depuis le déclenchement de la deuxième Intifada, voilà plus de 11 mois, une cinquantaine de Palestiniens ont été tués par Tsahal dans des attaques ciblées.

Parallèlement, un enfant israélien de huit ans a été légèrement blessé hier lors de tirs palestiniens sur l'enclave juive de Hébron. Selon l'armée israélienne, des accrochages sporadiques ont lieu depuis 48 heures dans la ville divisée. Vendredi, au moins cinq Palestiniens avaient été blessés.

| DURBAN |

Castro cause

JOONEED KHAN

DURBAN, Afrique du Sud — Avec un discours de plus de deux heures au stade de cricket de Kingsmead, le président cubain Fidel Castro a retardé hier soir l'adoption de la Déclaration finale du Forum des ONG à la Conférence mondiale contre le racisme, à Durban.

Les divers kiosques fermaient, des tracts, pamphlets et autres publications jonchaient le sol, et les jeunes commençaient à faire la fête avec de la musique endiablée quand, à la nuit tombante, les délégués délaissaient les gradins pour la grande tente où ils devaient débattre des derniers amendements au texte.

Avec les traductions et la reproduction massive, personne ne s'attendait à mettre la main sur une copie du document avant ce matin, au plus tôt.

Pour ce dernier jour du Forum des ONG, les marchandes d'artisanat avaient étalé bijoux, sculptures, paniers tissés et autres objets typiques et fort colorés sur le trottoir le long de la route menant au stade, transformée en mail piétonnier depuis cinq jours.

Quant aux locaux, ils ont passé leur samedi à la plage, nageant, faisant du surf ou du kayak, ou pique-niquant sous un ciel radieux après trois jours de temps gris et lourd. « C'est le début officiel de notre printemps aujourd'hui », a fait remarquer une préposée à l'information de la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR).

Au Centre des congrès entretiens, où se déroule la conférence officielle, le débat général amorcé vendredi matin s'est poursuivi, avec plusieurs des participants de la Table ronde de vendredi soir retournant au podium avec des discours plus élaborés.

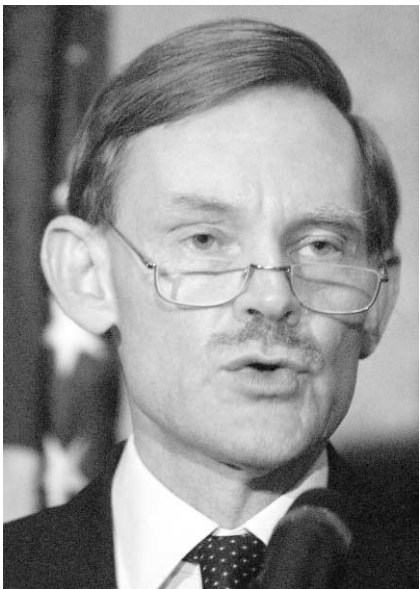
Les orateurs africains, en grand nombre, ont à nouveau imposé le thème du colonialisme et de l'esclavage, et seul le Nigérian Olusegun Obasanjo a déclaré qu'il se contenterait d'« excuses » de la part de ceux « qui ont traumatisé et appauvri l'Afrique et qui se sont enrichis à ses dépens ».

Chez les autres, dont Abdoulaye Wade, du Sénégal, Abdelaziz Bouteflika, d'Algérie, Gnassingbé Eyadema, du Togo, et Denis Sassou Nguesso, du Congo, se sont montrés plus exigeants, mais en évitant de parler de « réparations ». Ils ont plutôt développé un discours appelant à un soutien des pays riches au développement de l'Afrique, soit en abolissant la dette extérieure des pays africains, soit en accroissant leur enveloppe d'aide, soit en lançant une sorte de plan Marshall pour le continent.

Obasanjo a évoqué le risque d'une division de l'Afrique sur la question, voire d'une division entre l'Afrique et sa diaspora, et Wade lui a fait écho, en estimant que « la question de réparations est posée en des termes trop globaux ». « S'il faut parler réparations, que cela se fasse au cas par cas », a-t-il dit.

Quant aux problèmes de racisme et de discrimination à l'intérieur même de leur pays, débouchant trop souvent sur des massacres et des guerres, sur la répression des minorités et des opposants, ou sur le trafic de femmes et d'enfants, les dirigeants africains n'y ont fait aucune allusion, se contentant de formules générales. Wade a ainsi déclaré : « Il faut que cesse l'exploitation des enfants qui travaillent pour des adultes irresponsables, ou qui font la guerre pour des chefs ambitieux. »

17 MINISTRES DU COMMERCE À MEXICO



Photos AP, AFP et REUTERS

Trois des responsables du commerce international présents hier au meeting de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Mexico, rencontre préparatoire au sommet de l'organisme à Qatar en novembre. Dans l'ordre, le représentant commercial des États-Unis, Robert Zoellick, le commissaire au commerce de l'Union européenne Pascal Lamy, et le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew.

Rien pour les caméramans à cette réunion de l'OMC

La sérénité déteint sur les débats, note Pierre Pettigrew

BRIGITTE MORRISSETTE
collaboration spéciale

MEXICO — Le directeur général de l'OMC, Mike Moore, a accentué la pression, à Mexico, pour convaincre les ministres du Commerce, réunis vendredi et hier, des bienfaits d'une nouvelle ronde mondiale de négociations.

Tandis que l'OMC est toujours anxieuse d'ouvrir un nouveau chapitre dans la libéralisation du commerce mondial, les pays en voie de développement manifestent une méfiance croissante et une volonté commune d'appliquer les freins. Néanmoins un mot résume la conférence ministérielle qui vient de prendre fin à Mexico : flexibilité ! Même dans la rue, un seul incident a attiré l'attention des caméramans lorsque la police a tabassé quelques manifestants.

L'idée fixe de l'Organisation mondiale du commerce consiste à réunir un consensus entre nord et sud pour éviter à Doha au Qatar, en novembre, l'échec humiliant de Seattle. Mais il est évident que la méfiance des pays en voie de développement rend difficile le démarrage d'une nouvelle ronde de négociations perçue davantage comme une menace qu'un espoir de vaincre le protectionnisme des grandes

puissances, particulièrement agricoles.

Le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew, partageait pour sa part le ton optimiste du ministre mexicain de l'Économie Luis Ernesto Derbez. « J'ai été frappé par la nouvelle flexibilité manifestée à cette réunion de l'OMC — y compris par les États-Unis, s'étonne le ministre Pettigrew. J'ai plutôt l'impression qu'il y a moins de méfiance à l'égard des règles mondiales du commerce. Depuis quelques mois, ces pays se sont convaincus que nous savions les écouter et tenir compte de leur point de vue. »

Faut-il y voir l'oeuvre des opposants à la mondialisation qui ont remué les opinions publiques ? « Le dialogue s'est beaucoup amélioré à l'intérieur de l'OMC, estime l'ancien courtier devenu l'arbitre commercial du Canada. Si bien que la confiance augmente. L'expérience du commerce international commence à donner des résultats incitant des pays comme le Mexique, le Brésil, l'Argentine — pour citer quelques exemples — à vouloir poursuivre l'expérience. »

Les pays du sud veulent voir intégrer dans les négociations de l'OMC un ordre du jour social — touchant la protection des travailleurs tout comme de l'environnement. On y viendra. Le ton même des fonctionnaires de l'OMC démontre que les exhortations des opposants à une mondialisation précipitée commence à remuer les

vieilles certitudes. Un proche collaborateur de Pascal Lamy, représentant commercial de l'Union européenne, parlait même de créer un mécanisme nouveau — plus rassurant pour certains pays du sud encore traumatisés par les interminables cycles de la ronde Uruguay ayant précédé la création de l'OMC, en 1995.

Le Canada fait sienne l'opposition aux subventions agricoles, face à une forteresse européenne préoccupée surtout par la défense des investissements. (Le défunt AMI tente de ressurgir dans nombre de nouveaux accords bi et multinationaux.)

L'ombre de la Chine planait sur la réunion de Mexico — même si le thème n'était pas à l'ordre du jour. Il ne manque plus que l'accord du Mexique pour que la Chine débarque avec son marché intérieur d'un milliard trois cents millions de consommateurs potentiels. L'industrie mexicaine du textile est déjà sinistrée par l'invasion de produits chinois entrés en fraude via les États-Unis et le Panama. Le Mexique cherche une solution honorable pour sortir de ses propres contradictions — un nouveau pas en avant en faveur du commerce mondial, un pas en arrière en imposant contre le dumping chinois des droits de 1000 % ! Mais s'il y a un point commun entre les différents blocs représentés à Mexico, c'est bien de vivre en plein paradoxe entre le discours officiel et le réalisme quotidien.

Sanctions US contre une usine chinoise

d'après AFP

WASHINGTON — Les États-Unis ont annoncé hier avoir décidé d'imposer des sanctions à l'encontre d'une entreprise chinoise ayant vendu des éléments de missiles au Pakistan, en dépit d'un engagement de Pékin à empêcher de telles exportations.

Les sanctions américaines visent la société China Metallurgical Equipment Corp. Celle-ci est accusée d'avoir transféré de la technologie sensible au Pakistan dans le cadre du développement de son programme de missiles, a précisé un responsable du département d'État.

L'entreprise pakistanaise dénommée The National Development Complex of Pakistan va également être soumise à des sanctions des Américains, a-t-il ajouté sous couvert d'anonymat.

Le responsable américain n'a pas précisé la forme que prendraient ces sanctions.

Cette affaire vient secouer à nouveau les relations fragiles entre la Chine et les États-Unis, une semaine après la fin d'un voyage en Chine d'une équipe d'experts américains ayant conclu que la politique chinoise pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive n'était pas satisfaisante.

En novembre 2000, la Chine s'était engagée à ne pas exporter des missiles nucléaires et la technologie d'accompagnement, tandis que les États-Unis renonçaient à imposer des sanctions contre les entreprises chinoises suspectées par Washington de participer à un tel commerce.

En vertu de la législation Arms Export Control Act, le président américain peut interdire tout contrat militaire américain et toute licence pour une période de deux ans à des sociétés suspectées d'être impliquées dans des activités de prolifération.

Le Pakistan a démenti les informations selon lesquelles il aurait recours à de la technologie chinoise pour accélérer son programme de missiles nucléaires afin de ne pas prendre de retard dans ce domaine par rapport à son rival indien.

La question de la prolifération des armes de destruction massive a pris une place importante dans les relations américano-chinoises, très ébranlées depuis le début de l'année et l'arrivée au pouvoir de l'administration Bush.

Débuts chaotiques du processus parlementaire en Macédoine

CÉCILE FEUILLATRE
Agence France-Presse

SKOPJE — Le débat parlementaire sur la réforme de la Constitution, considéré comme crucial pour le processus de paix en Macédoine, a été suspendu hier, provoquant l'intervention immédiate des responsables occidentaux pour tenter de faire respecter le calendrier prévu.

Le président du Parlement macédonien, Stojan Andov, a décidé hier matin de suspendre le débat parlementaire sur la réforme de la constitution, pièce maîtresse de l'accord de paix du 13 août, estimant que « les conditions n'étaient pas réunies » en raison de la situation sur le terrain.

Dans la soirée, M. Andov a réclamé des « garanties » sur le re-

tour dans leurs foyers des déplacés avant de reconvoquer les députés.

L'accord signé le 13 août entre partis macédoniens et albanais « ne comporte pas de conditions écrites et ajouter chaque jour une condition nouvelle est une façon de retarder la paix » en Macédoine, a riposté l'émissaire européen François Létard, à l'issue d'une rencontre avec M. Andov.

« On ne peut pas faire peser sur l'opération de l'OTAN et le retour à la paix civile une menace constante », a ajouté M. Létard, tout en indiquant avoir « bon espoir » que le Parlement reprendrait ses travaux rapidement, et que le vote aurait lieu à la date prévue, soit mardi prochain.

« M. Andov nous a assurés que le vote aurait lieu mardi. C'est une

question de parole donnée », a-t-il dit.

La révision de la Constitution visant à donner plus de droits à la minorité albanaise doit être votée à une majorité des deux tiers d'ici à mardi, puis entérinée par deux nouveaux votes, l'un à la majorité simple et le second à la majorité des deux tiers, d'ici au 27 septembre.

Les travaux du Parlement avaient déjà commencé avec retard vendredi soir, en raison d'une manifestation de Macédoniens hostiles à l'accord de paix et à la présence de l'OTAN dans le pays.

Le processus politique est intimement lié au volet militaire de l'accord de paix, qui prévoit la collecte en trois phases par l'OTAN des armes de la guérilla albanaise

de l'UCK ; 1200 armes ont été récupérées en début de semaine, lors de la première étape de la mission « Moisson Essentielle », et l'opération devrait reprendre la semaine prochaine. L'Alliance a fixé à 3300 le nombre d'armes devant être récupérées, un chiffre contesté par les responsables macédoniens.

L'incident d'hier a également illustré les divergences au sein de la classe politique macédonienne. « Je ne comprends pas cette suspension. Je crois que certains n'ont pas le courage de dire non à la réforme, donc ils inventent n'importe quel prétexte pour bloquer les travaux », a déclaré à l'AFP le chef du groupe parlementaire du DPA (albanais), Zamir Dika.

Il a ajouté que « tout délai (dans le processus politique) était susceptible de mettre en danger le proces-

sus de paix ».

« Nous sommes complètement opposés à ce report » des travaux, a déclaré pour sa part un responsable du parti macédonien SDSM, Radmila Sekerinska, tandis que le ministre de la Défense Vlado Bukovski accusait M. Andov de faire de « l'obstruction parlementaire ».

Très critique envers le processus en cours, le premier ministre Ljubco Georgievski, président du principal parti macédonien VMRO-DPMNE, a réassuré dans un entretien samedi au quotidien *Vecer*, que son parti aurait une attitude « constructive ».

Mais il s'est également interrogé sur la légitimité d'une réforme qui ne serait pas soutenue par la population macédonienne et a réitéré son scepticisme quant à la mission de l'OTAN en Macédoine.



PARCOURUE PAR RÉAL PELLETIER

LA PRESSE D'AILLEURS

BusinessWeek The New York Times

La France vinicole a soudain le vin triste

Labos et marketing mènent les Américains au combat pour un nouvel ordre mondial d'appréciation du vin

L'industrie vinicole française a soudain le vin triste, elle qui au cours des siècles a patiemment habitué les amateurs, de par le monde, aux nuances infinies que sols et climats conjugués peuvent donner. Elle voit un peu partout ses parts de marché fondre, au rythme des glaciers des pôles, et au profit des multinationales du Nouveau-Monde, vendues à l'idée, moderne s'il en est, que c'est le consommateur qui doit décider ce qu'un vin doit goûter.

En pleine croissance, les gros viticulteurs américains, imités en cela par d'autres nouveaux joueurs, les Australiens et les Chiliens notamment, ont décidé que la façon de faire française est anti-économique : laissant les « anciens » buveurs à leurs fadaïses de dégustateurs, ils attaquent massivement les « nouveaux » marchés en leur proposant une couple de familles de vin (chardonnay, cabernet sauvignon), qu'on uniformise dans un premier temps, quitte ensuite à leur greffer des nuances répondant au « goût du consommateur ». Les sciences du marketing et du laboratoire se conjuguent ici pour offrir aux buveurs de par le monde non plus ce que la Terre peut humblement donner, mais ce que « le » mythique consommateur des manuels de marketing « demande ».

Les nouveaux buveurs de vin

« Pour plusieurs jeunes consommateurs, pouvoir retrouver le goût des cerises ou des mûres dans un cabernet est une expérience merveilleuse », explique à *Business Week* Richard Sands, pdg de Constellation Brands Inc., société viticole de l'État voisin de New York, en pleine expansion avec un chiffre d'affaires de 700 millions de dollars US. C'est que le goût de ces jeunes a été formé au contact de boissons très fruitées (artificiellement souvent d'ailleurs, faut-il dire) et que le passage au vin est facilité du fait qu'ils puissent retrouver dans la boisson de table des adultes les saveurs de leur enfance. Dominant dans l'offre de Constellation Brands : les vins à goût de fruit, comme ce chardonnay à saveur de pêche vendu sous l'étiquette Arbor Mist.

E. & J. Gallo, le plus grand producteur américain, a aussi développé une ligne de vins à saveur de fruits. Ces seules catégories de vins à saveur de fruits ajoutée, de Gallo et de Constellation, représentent un volume de sept millions de caisses par année, dépassant désormais à elles seules l'ensemble des importations de vins français aux États-Unis.



Adermiro Perez, embouteilleur à la compagnie Renault Winery, au New Jersey.

Et ça dépasse les États-Unis. Une jeune Britannique croisée dans une boutique de vins à Londres explique que « les vins du Nouveau-Monde » sont moins rébarbatifs que les vins français en ce qu'ils sont moins acidulés. Bon !

L'apport de la technologie

Bien sûr, un tas de règlements édictés par le Bureau des alcools, du tabac et des armes à feu des États-Unis (oh là là ! la jolie salade !) empêchent les producteurs de trafiquer le vin à leur guise, note le *New York Times*. Il est interdit par exemple d'ajouter des matières colorantes ou des saveurs artificielles au vin.

Mais les sciences et techniques, dans la production du vin comme autrement, ont su contourner les règles, depuis le début de la maturation jusqu'à la mise en bouteille, de manière à en arriver à répondre à cette fameuse notion, qui devient tranquillement classique pour tout, de « l'attente du consommateur ».

Les viticulteurs (américains) aiment dire en pub que leur vin pousse dans le vignoble ; mais de plus en plus de ces vins produits aux États-Unis poussent en laboratoire, dit la reporter Alice Feiring dans le *New York Times*. La gamme des nouvelles techniques est considérable : le recours aux copeaux de chêne fumés (interdits en régions d'appellation contrôlée en France) contribuent de plus en plus largement d'abord à une uniformisation de base du goût du vin ; ensuite les

saveurs fruitées sont obtenues par un savant recours à toute une gamme de levures, aux accents de fruits tropicaux souvent. Vous aimez un vin à saveur de banane ? Vous aurez du vin à saveur de banane !

Une affaire de goût, mais de coûts aussi. Trop sucré le raisin de Californie (90 % de l'industrie viticole américaine) ? Qu'à cela ne tienne, tout un jeu de techniques permet de contenir l'acidification à un taux acceptable, évitant de heurter les palais et, à la limite, d'avoir à se défaire de mauvaises récoltes, comme certains Français sont tenus de le faire.

Une entreprise californienne, Enologix, a mis au point un logiciel capable de déterminer avec précision, à partir du jus rendu par le raisin, quelle est la valeur potentielle de marché qui en résultera en bout de production, procurant donc des indications sur le façon de traiter le nectar en cours de route. Soixante-cinq producteurs déjà ont acheté le logiciel, y compris deux gros joueurs, Diamond Creek Ridge et WillaKenzie.

Les puristes boudent... dans leur coin

Les technologies nouvelles se sont emparées de la fabrication du vin. Les puristes s'en avisent d'ailleurs, depuis longtemps en France, mais maintenant aux États-Unis. Roger B. Boulton, professeur émérite de viticulture et d'oenologie à l'Université de Californie à Davis, est amer : « Chaque fois que je

goûte un vin qui ne me raconte pas son lieu et son climat, j'en éprouve une déception », dit-il au *New York Times*. L'Américain Jeffrey Davies, négociant en grands vins installé à Bordeaux, se plaint à *Business Week* de ce que la planète sera bientôt noyée de vins « génériques » que deviennent les chardonnay et les cabernet sauvignon. Il se prend déjà de nostalgie à l'idée qu'en viennent à disparaître, dans la culture du vin, les différences profondes entre, disons, un chardonnay très sec produit à Chablis, dans le nord de la Bourgogne, et un autre plus liquoreux élevé à quelques dizaines de kilomètres plus au sud, en Côte d'Or.

Mais la révolution du vin est en marche et on ignore ce qui pourra l'arrêter : elle touche les méthodes de production, mais aussi le marketing, les structures de propriété et la distribution. Sous tous ces rapports, la France est demeurée une nation viticole incrustée dans des façons de faire quasi médiévales, juge *Business Week*, qui a consacré sa page couverture la semaine dernière à cette révolution du vin, en marche sous l'impulsion des grandes entreprises américaines.

Pendant que triomphent les génériques chardonnay et cabernet sauvignon, la viticulture française, indécrottement parcelaire, demeure empâtée, aux yeux de *BW*, dans le dédale de 450 appellations contrôlées, chacune soumise à des exigences rigoureuses d'authenticité et des normes de production (irrigation interdite par exemple)

qui affectent la position concurrentielle de la France sur le marché international.

Écueils économiques

Sur le plan de la propriété, le seul Bordelais compte quelque 20 000 exploitants de toute taille, pendant qu'ailleurs dans le monde, toute l'industrie est en phase active de super-concentration de propriétés. Ainsi, une maison comme Seagram, renommée pour ses spiritueux, est devenue en douce troisième producteur de vin au monde. C'est par contre un nom rattaché à la bière, Foster's, d'Australie, qu'on trouve en deuxième position, pendant que la californienne Gallo occupe la tête du peloton.

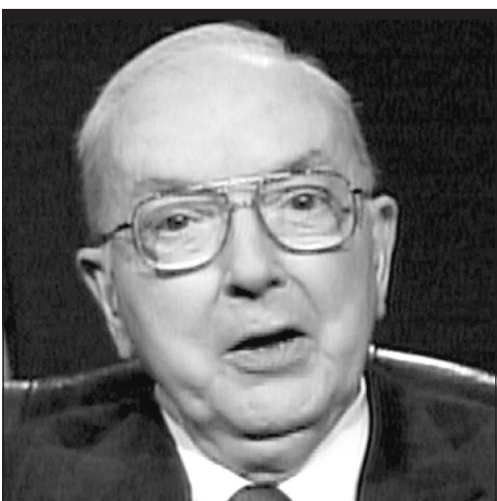
Les françaises du vin ont toujours plus ou moins snobé le marketing moderne : Gallo y investit à fond. Le cas de l'important marché britannique est intéressant. À elle seule, Gallo y a consacré l'an dernier, en promotion et publicité, plus de deux fois ce qu'y ont investi tous les producteurs de bordaux réunis.

En Grande-Bretagne, une poignée de grandes chaînes d'alimentation contrôlent 70 % de la vente du vin et elles préfèrent avoir affaire à quelques grands distributeurs qu'à une ribambelle d'agents de petits producteurs.

Les Anglais consomment trois fois plus de vin qu'ils ne le faisaient en 1960, les Américains deux fois plus, mais la part française sur ces deux marchés considérables est en baisse. Et ce qui n'aide pas les viticulteurs français, c'est que la consommation nationale est, elle aussi, en baisse : le Français moyen buvait annuellement 26,5 gallons de vin en 1960, il n'en consomme plus que 14,5 gallons.

Dans l'intervalle, producteurs américains et australiens ont entrepris de convertir même les consommateurs français à leur vins génériques et parfumés aux essences caraïbes, tout comme, dans la génération précédente, McDonald's l'avait fait, non sans certain succès, au chapitre de la restauration. Reste à savoir jusqu'où le goût des Français « évoluera », s'il doit « évoluer ». Et surtout jusqu'où les viticulteurs français accepteront, en termes d'initiatives technologiques et commerciales, de... mettre de l'eau dans leur vin. À tout événement, c'est une grande culture millénaire qui est ici défiée. Au nom de la rentabilité mondiale.

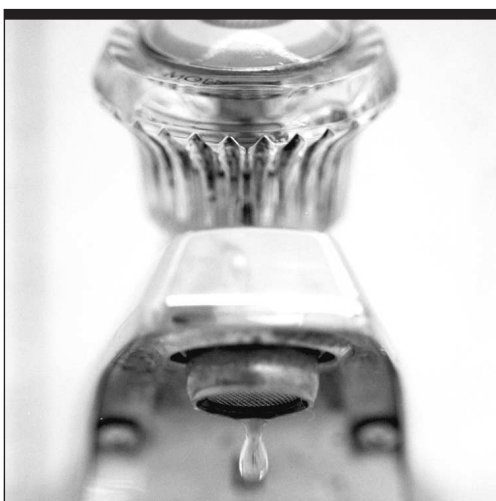
(En attendant, s'excusez, y'a un Costières de Nîmes qui m'attend, au frais, avec un foie de veau et sauce tomates provençale qui sont déjà au feu, ce samedi, à midi pile.)



The Miami Herald

Projet bilieux

LE CHAMPION toute catégorie de la lutte anti-castriste, Jesse Helms, quittera la vie politique après avoir perdu son poste de président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, les démocrates ayant mis la main sur l'appareil au printemps. À ce dossier, M. Helms s'est fait connaître par la loi Helms-Burton qui menace de sanctions en terre américaine toute entreprise étrangère faisant affaire avec Cuba. Le *Miami Herald* fait part du succès pour le moins mitigé de cette initiative, dont les résultats ont été analysés par un chercheur de l'Université de la Floride, le professeur Paolo Spadoni. À la date du 30 mars 1999, des entreprises canadiennes menaient au chapitre des investissements étrangers à Cuba, avec 600 millions \$US, représentant 34 % des investissements étrangers, suivies des mexicaines, des italiennes et des espagnoles. Il semble que la loi n'aura fait que gêner l'acheminement de fonds vers Cuba, banquiers et investisseurs étrangers s'en remettant à divers stratagèmes juridiques pour éviter les sanctions américaines. À la fin de l'an 2000, on comptait 392 associations économiques internationales de diverses natures présentes à Cuba, la plupart s'affichant comme sociétés mixtes où l'État est présent.



THE WALL STREET JOURNAL.

Contrats aqueux

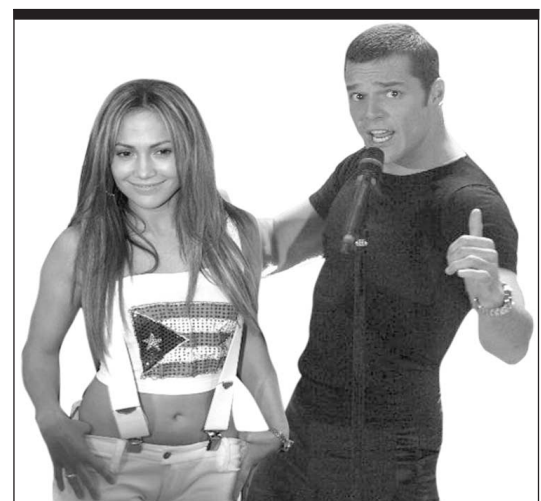
LA RÉTICENCE des élites politiques canadiennes à vendre de l'eau aux États-Unis vexe beaucoup d'Américains. En juillet dernier, le président Bush suggérerait au premier ministre Chrétien l'aménagement d'un pipeline acheminant de l'eau canadienne aux États-Unis : Ottawa a dit non. Le *Wall Street Journal* a ouvert ses pages la semaine dernière à un analyste d'un centre de recherche de Winnipeg, Dennis Owens, partisan de la vente d'eau aux Américains. Le Canada, dit-il, ne compte que 0,5 % de la population du globe, mais dispose de 20 % de la richesse eau, et devrait en faire commerce. Il estime que même en vendant de l'eau aux Américains, la ressource étant renouvelable, le Canada disposera encore de 20 % de la richesse eau potable de l'univers. L'auteur s'en prend aux contestataires d'ici — le Conseil des Canadiens, les syndicalistes, les écologistes et les autochtones — pour l'étroitesse de vues de leurs campagnes. Il affirme que pourtant, une majorité de Canadiens sont favorables à la vente d'eau aux Américains et croit que le bon sens finira par triompher. Une faille décelée dans la résistance canadienne : les droits des provinces sur l'eau. S'y greffe : la volonté exprimée par le premier ministre de Terre-Neuve, Roger Grimes, de vendre aux É.-U.



The New York Times

Succès miteux ?

RECENSEMENT aidant aux États-Unis, on commence à mesurer les effets de la croissance la plus soutenue de l'histoire du pays (1990-2000) sur le bien-être des masses et les résultats sont minces. Le *New York Times* a analysé en profondeur la région de New York et la Californie, pour découvrir qu'au bout du compte, les pauvres y sont légèrement plus pauvres, les riches beaucoup plus riches. Ça on le savait un peu, mais ce qui surprend, c'est que la très nombreuse classe moyenne se retrouve légèrement plus mal en point qu'il y a 10 ans. Le revenu familial médian de la classe moyenne a baissé à New York et en Californie, mais aussi d'ailleurs dans le Connecticut, voire dans la capitale, Washington. L'étude a été faite sous la direction d'un sociologue de Queens College, Andrew A. Beveridge. Mais elle laisse des économistes sceptiques. On lui reproche surtout de ne pas avoir suffisamment tenu compte de la mobilité des populations, des familles de classe moyenne ayant quitté les grands centres pour des lieux plus cléments, par exemple, et faisant place à des pauvres en quête d'un sort meilleur. N'empêche, le doute s'est installé, mais il faudra attendre les résultats plus définitifs du recensement, l'an prochain pour connaître la vérité sur ce fameux boom de 10 ans.



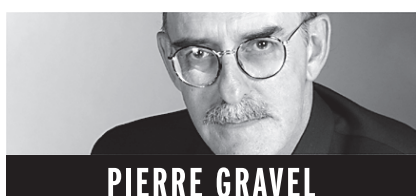
The Observer

Mes aïeux !

QUOIQ'EN BAISSÉ, le français demeure la première langue seconde d'enseignement dans les écoles britanniques, mais la faveur spontanée des jeunes Anglais va plutôt désormais du côté de l'espagnol, écrit *The Observer*. L'hebdo britannique en veut pour preuve que les ventes livres d'outils d'apprentissage des langues placent maintenant l'espagnol au-dessus du français. Une sorte de fièvre hispanophile paraît s'être emparée des adultes aussi bien que des jeunes d'âge scolaire, sous l'effet notamment de la popularité de la musique hispanophone, de gens comme Ricky Martin et Jennifer Lopez par exemple. On explique aussi que l'espagnol se révèle beaucoup plus facile à maîtriser, tant à l'oral qu'à l'écriture, et qu'il est généralement plus utile en voyage à travers le monde. À l'école, l'enseignement du français avait atteint un sommet il y a cinq ans, mais a baissé de 4 % depuis, pendant que l'enseignement de l'espagnol a crû de... 101 %. En seconde place, l'allemand a également baissé, au détriment lui aussi de l'espagnol, en forte demande. L'expansion de la langue espagnole est constante dans le monde. Elle est la langue courante de 5 % de la population du globe contre 7 % pour l'anglais, mais des experts sont d'avis qu'elle pourrait supplanter l'anglais d'ici cinq ans comme langue la plus parlée au monde... après le mandarin (chinois) bien sûr.

FORUM

Le miracle



PIERRE GRAVEL
pgravel@lapresse.ca

On dit qu'il faut croire aux miracles. C'est sans doute ce qu'on pensé les autorités de l'Oratoire Saint-Joseph en espérant que leur grand projet de réaménagement de ce site passerait comme une lettre à la poste devant les instances responsables de la protection de l'environnement et des biens culturels collectifs.

Mais, malheureusement pour elles, c'est bien de cela qu'il s'agit. Il était en effet couru d'avance qu'un semblable bouleversement des abords de cette basilique ne pouvait pas ne pas provoquer des questions. Et surtout de l'inquiétude chez ceux qui, avec raison, pensent qu'il faut redoubler de prudence devant tout projet menaçant d'affecter le mont Royal.

Rien d'étonnant donc dans le fait que la Commission Jacques-Viger et le comité consultatif chargé de scruter ce genre de dossier ne se soient pas montrés emballés par le chambardement que proposent les religieux de Sainte-Croix, responsables de ce centre de pèlerinage. On parle ici de démolition et déménagement d'édifices, de construction d'un immeuble, d'escaliers mobiles et d'un funiculaire, de nouvelles voies de circulation et de réorganisation des parkings, etc. Des travaux de l'ordre de 40 millions \$ à effectuer d'ici trois ans qui modifieraient non seulement la configuration des immeubles mais aussi les approches d'un site qui, sans égard à sa dimension religieuse, est un joyau pour tous les

Montréalais.

La direction de l'Oratoire a beau insister sur une diminution du nombre des places de stationnement et sur la plantation de nouveaux arbres. Il reste qu'essentiellement on se propose d'apporter des changements qui, selon les experts qui ont eu l'occasion d'étudier les plans, donneront à l'ensemble des allures tenant plus d'une « zone aéroportuaire » ou d'une vaste « plaza commerciale » pour touristes qu'à l'endroit de culte auquel on serait en droit de s'attendre. Sans parler de cette suggestion à tout le moins bizarre de déplacer la fameuse chapelle du frère André pour la replacer sous une cloche de verre... !

Sans tomber dans le travers bien typique des groupes pour qui toute vieille pierre, escalier, corniche ou balcon est une relique précieuse de notre patrimoine architectural, il est évident que la plus grande prudence s'impose face à cette initiative. Il est fort possible que toute l'inquiétude suscitée par la présentation, pour le moins discrète, de ce projet ne soit pas complètement fondée. Mais il appartient maintenant aux dirigeants de l'Oratoire de dissiper ces craintes en répondant clairement et sans détour à toutes les questions. Par ailleurs, il faut espérer que tous les pouvoirs publics concernés, autant à Québec qu'à la Ville de Montréal, scrutent avec la plus grande vigilance les plans proposés. Et qu'ils s'assurent que tous les citoyens individuels ou groupements intéressés par la protection de l'environnement, la qualité de la vie urbaine ou le respect du patrimoine y auront aussi accès. Sans quoi le miracle pourrait bien tourner au cauchemar.

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef



Pascal Étienne, collaboration spéciale

Droits réservés

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

L'après-Conrad

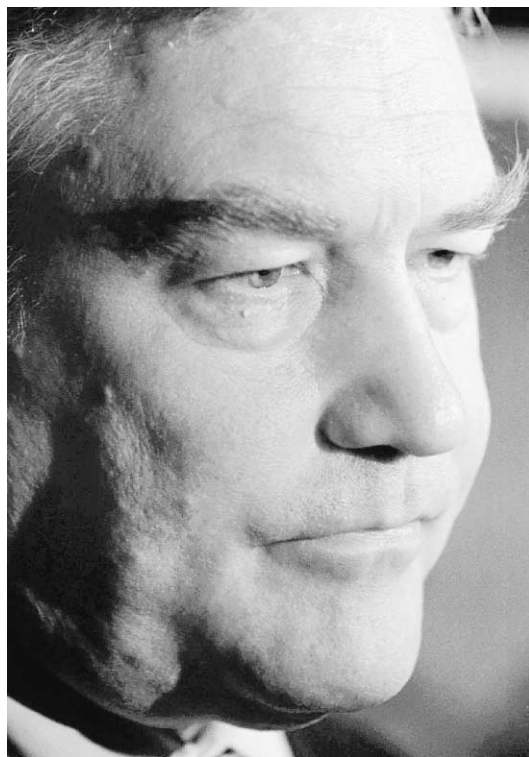
Nous vous présentons chaque semaine une sélection d'éditoriaux parus dans la presse anglophone du pays. La traduction est de *La Presse*.



(National Post, 25 août)

LE NATIONAL POST va passer dans d'autres mains, a-t-on appris cette semaine, puisque Conrad Black vend sa participation de 50 % dans l'affaire à CanWest Global, conglomérat du secteur des médias sous la gouverne de la famille Asper. Et hier, Leonard Asper, directeur général, a clairement indiqué qu'il entendait faire du National Post une entreprise rentable, sans toutefois chambouler ce qu'il a désigné comme étant « le meilleur journal au Canada, si ce n'est dans le monde entier. » (...)

Les commentaires de M. Asper au person-



Conrad Black

nel du journal et dans le public démontrent qu'il est conscient de l'énorme impact qu'a eu le National Post depuis sa création il y a trois ans. M. Asper et CanWest sont détermi-

nés à prendre appui sur les solides fondations déjà en place. Le directeur général fait montre d'un admirable engagement envers une presse écrite de qualité et la fiche de CanWest montre clairement que sa direction possède l'étoffe et l'instinct de lutte pour réussir.

M. Black peut considérer comme un hommage durable l'impact qu'a eu le National Post sur ce pays. Le temps lui a donné raison quant à deux analyses qu'il avait faites : on pouvait réussir à libérer le débat politique au Canada des limites ridicules de l'orthodoxie libérale jamais remise en question et il existait un marché pour un journal capable de contribuer à cette initiative. Le Post est devenu le journal qui détermine le programme national et qui mène les débats sur les grandes questions de l'heure. Sans lui, les journaux canadiens continueraient presque certainement d'être les produits inoffensifs et béats qu'ils étaient voilà trois ans. Sans lui, les impôts n'auraient pas été réduits, les politiciens ne reconnaîtraient pas maintenant le besoin d'idées nouvelles dans le domaine de soins de santé. Et le gouvernement fédéral ne s'attarderait probablement pas (et encore moins tenterait-il de s'y attaquer) à des problèmes tels que l'exode des cerveaux, le nationalisme culturel, la productivité déclinante et la baisse du niveau de vie au Canada.

Le Post de M. Black a bien saisi les intérêts du Canada et a entamé des débats sur toutes ces questions ; le Post de CanWest va poursuivre cette même démarche hardie.

Pas de politique à l'université



(The Gazette, 25 août)

LES CAMPUS universitaires sont des lieux où l'on devrait favoriser la liberté d'expression et stimuler les débats politiques. Mais une distinction s'impose entre la liberté académique et la politisation patente d'une institution. À cet égard, les administrateurs de l'Université Concordia font preuve de sagesse en prenant des mesures pour établir cette distinction.

La semaine dernière, l'université a décidé d'expulser du campus deux membres du comité exécutif du syndicat des étudiants de Concordia à la suite d'un incident survenu le 20 juillet dernier. Ce jour-là, des graffiti hostiles à Israël avaient été peints sur le campus. Les dirigeants universitaires ont également demandé que des accusations criminelles soient portées contre les deux individus à la suite de cet incident au cours duquel des gardes de sécurité du campus ont été attaqués. Une menace de mort aurait aussi été proférée.

Hier, le syndicat étudiant s'est dit « outré » de l'initiative de l'université qui chercherait ainsi « à faire taire les étudiants ».

Eh bien, il appert que ni l'un ni l'autre des deux individus expulsés ne sont présentement inscrits à titre d'étudiants. Et puis, comme l'a souligné l'université, il est inquiétant de constater que ceux qui assument la responsabilité de jouer le rôle de leaders étudiants puissent recourir au vandalisme, à la violence ou à des menaces pour parvenir à leurs fins. (...)

Entre temps, les pressions pour donner un caractère politique à l'université dans le cadre du conflit au Proche-Orient semblent s'exercer sans relâche. Ainsi, les organisateurs d'un grand rassemblement pro-palestinien prévu pour le mois prochain et auquel on attend entre 15 000 et 25 000 personnes, ont manifesté le souhait de tenir l'événement sur le terrain de Concordia, à l'angle de la rue Guy et du boulevard de Maisonneuve. L'administration a rejeté la demande, invoquant des questions de sécurité et soulignant que le terrain en question peut accueillir 2700 personnes tout au plus. (...)

En bout de ligne, la responsabilité d'assurer la sécurité sur sa propriété incombe à l'université. Elle aurait été tout aussi tenue d'agir si la grande manifestation prévue en serait une en faveur d'Israël. Au moment où le sanglant conflit au Proche-Orient s'envenime, il est tout indiqué que les étudiants puissent discuter la question. Mais il importe de sauvegarder l'intégrité des établissements universitaires et d'empêcher qu'elles soient le lieu de manœuvres subversives.

Virus et fiction



(Vancouver Sun, 30 août)

QU'AURAIT FAIT Alfred Hitchcock avec l'affaire du virus du Nil si l'agent pathogène avait fait son apparition au moment où il tournait « The Birds » ? La peur d'une infection virale exotique alliée à la terreur mortelle qu'inspire des vols d'oiseaux agressifs aurait suscité encore plus de cris d'angoisse chez le public amateur de films d'épouvante. Mais les deux craintes n'auraient pas été justifiées.

En Ouganda, le virus propagé par des moustiques provoque un mal courant dans la population et l'agent infectieux y a été découvert voilà 70 ans. Mais lorsqu'on l'a identifié pour la première fois à New York en 1999, le virus fut perçu comme une nouvelle menace pour la santé, ayant joué un rôle

dans la mort de 10 Américains.

Cette année, le virus du Nil a fait son apparition au Canada. En guise d'agents de détection rapide, les scientifiques utilisent des oiseaux (des corneilles, par exemple) qui sont particulièrement sensibles au virus. On pense que jusqu'à présent, le virus a entraîné la mort de dix volatiles en Ontario et ce n'est qu'une question de temps avant que l'agent pathogène se répande.

Pendant que les responsables de la santé en Ontario et au Manitoba sont bombardés d'appels de citoyens inquiets, nous aurons peut-être le temps d'ici là de pouvoir mettre la question du virus en perspective.

Même si un moustique vecteur de la maladie vous pique, soutiennent des experts du secteur médical, les effets sont ordinairement bénins, du moins chez les sujets en santé. Les autorités font observer que les personnes qui sont mortes après avoir été piquées étaient déjà malades et fragiles. Et ils ajoutent que des virus plus communs, tels ceux de la grippe, sont plus à craindre, car ils tuent chaque année quelque 1500 Canadiens.

À l'heure actuelle, le virus du Nil semble aussi effroyable qu'un film de Hitchcock. Mais la terreur qu'il nous inspire, comme le



Cette année, le virus du Nil a fait son apparition au Canada. En guise d'agents de détection rapide, les scientifiques utilisent des oiseaux (des corneilles, par exemple) qui sont particulièrement sensibles au virus.

fait un long métrage du maître de l'épouvante, se fonde davantage sur la fiction que sur les faits. Lumière, s'il vous plaît !

À VOTRE TOUR

Béton 1 - Lilas 0

LETTRE
DE LA SEMAINEDAMIEN CONTANDRIOPOULOS
L'auteur est un Montréalais.

JUSTE À CÔTÉ de chez nous il y a une école. Elle s'appelle Lambert-Closse et elle est comme la majorité de nos écoles, c'est-à-dire pas très belle mais copieusement bétonnée. Une grande cour de récréation soigneusement clôturée, que seul l'usage permet de distinguer d'un parking de centre commercial, sert de terrain de jeux aux enfants. Dans cet environnement très urbain mais modérément accueillant, il y avait toutefois une petite touche de verdure. De chaque côté du parking il y avait deux grandes allées de lilas. De grands et vieux lilas, qui pour fêter le début des vacances d'été donnaient chaque année les plus belles fleurs du quartier.

Mais, depuis quelques semaines, ce sont des lilas au passé. Rasés les lilas. Remplacés par deux vastes plates-bandes de terrain vague. Et allez savoir pourquoi... La commission scolaire se dit perplexe et s'abrite, faute de végétation et pour expliquer la décision, derrière l'excuse de l'« entretien périodique ». Piètre abri pour une si ridicule décision. La préposée aux communications n'exclut pas l'hypothèse que l'émondeur ait confondu les lilas avec des pissenlits...

Drôle de système. Chaque année dans cette école, valorisation de la nature oblige, les enfants plantent, avec leurs professeurs, quelques fleurs devant l'école. Entre l'arrêt de bus et la poubelle, dans un sympathique petit trou d'ombre, les fleurs font ce qu'elles peuvent pour survivre sous les papiers gras. Et ces gens-là — précisément les mêmes qui plantent trois petits végétaux mort-vivants devant l'école et qui rasant tout ce qui pousse derrière — nous demandent de leur faire confiance pour la plus importante des choses, c'est-à-dire l'éducation de nos enfants.

Je les entend déjà répliquer que patate « grosse structure », que patate « c'est pas nous », que bla bla bla « simple malentendu ». Et bien non ! On a beau avoir de la sympathie pour une école de quartier, l'idée de confier ma fille à des gens auxquels je ne confierais pas une plante verte m'angoisse. Déjà les lilas me manquent et le spectacle de la plate-bande dévastée qu'ils ont laissé me déprime. Quant à ma fille,

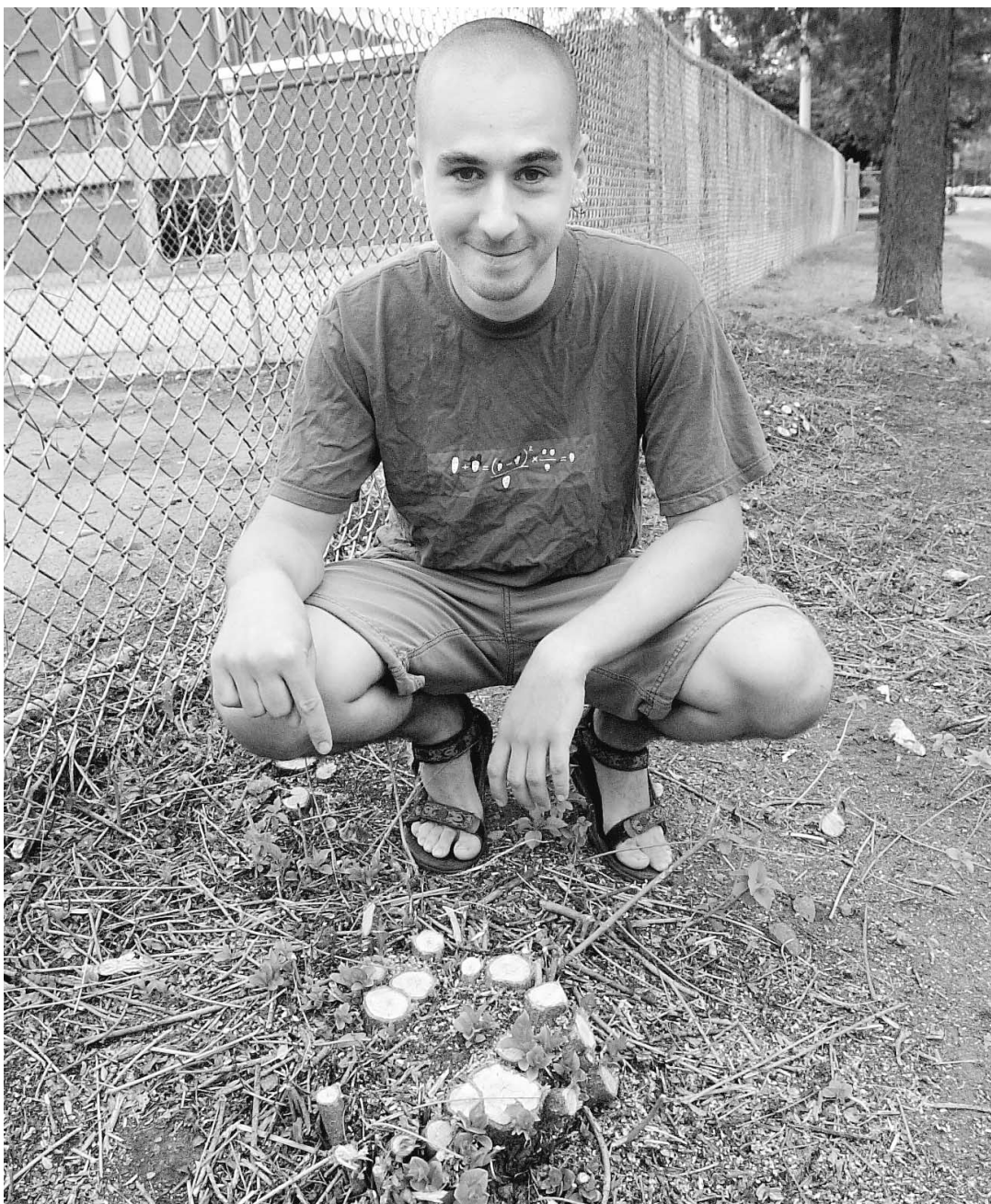


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

« Déjà les lilas me manquent et le spectacle de la plate-bande dévastée qu'ils ont laissé me déprime. Quant à ma fille, quand viendra le temps de l'envoyer à l'école, j'essayerai de trouver des humains cohérents et conséquents à qui la confier », écrit l'auteur de cette lettre.

quand viendra le temps de l'envoyer à l'école, j'essayerai de trouver des humains cohérents et conséquents à qui la confier. Les « grosses structures... c'est pas nous... simple malentendu », pourquoi est-ce qu'on ne leur confierait pas la gestion des parkings à la place ? Je sens qu'ils ont une indéniable affinité avec le concept.

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Contandriopoulos recevra un exemplaire de l'édition reliée de luxe de notre volume *Les meilleures photos des photographes de La Presse et The Gazette*.

Stationnement incitatif... pour qui?

JEAN-MARC GIGUÈRE
L'auteur est un Lavallois.

AU COURS DES dernières semaines, les médias ont fait grand état du nombre très élevé de vols de voitures à l'aéroport de Dorval. On déplorait le manque de surveillance chronique des aires de stationnement.

J'aimerais signaler une situation tout aussi dramatique dans les stationnements incitatifs de l'AMT (Agence de transport métropolitaine), tout particulièrement celui de la station du Ruisseau (Train de banlieue — sortie Henri-Bourassa de l'autoroute des Laurentides).

Cet endroit est non seulement populaire auprès des utilisateurs du train de banlieue, mais aussi auprès des réseaux organisés de vols de voitures. Ainsi, au cours des six derniers mois, j'ai subi deux vols de voitures : le premier en février dernier, alors qu'on m'a volé un Grand Vitara Suzuki, et le deuxième en date du 6 août au soir, alors qu'à ma descente du train de banlieue, j'ai eu la très mauvaise surprise de constater qu'on avait volé l'auto de mon épouse.

C'en est vraiment assez !

Afin de démontrer le ridicule de la situation, voici un extrait d'un article paru dans le *Bulletin InfoAMT* no. 13 — Décembre 2000.

« Afin d'assurer aux usagers du transport en commun, une plus grande sécurité des personnes et des véhicules dans ses stationnements incitatifs, cinq volets de mesures ont été mis en place par l'AMT.

> Tout d'abord, l'AMT a débuté l'implantation d'un système de télésurveillance dans les stationnements incitatifs. À ce jour, cinq stationnements sont munis de caméras vidéos et ce nombre ira en augmentant au fil des ans.



« À mon grand regret, j'utilise maintenant ma voiture pour me rendre au travail », confesse l'auteur.

> Comme complément, des systèmes de télécommunications seront aussi installés dans tous les stationnements incitatifs pour permettre aux usagers de contacter les services d'urgence en cas de problèmes.

> Ensuite, des agents de sécurité assurent une surveillance régulière dans les stationnements incitatifs. Un superviseur a été engagé pour faire la coordination des activités, et des ententes policières ont aussi été signées avec divers corps policiers.

> Trois voitures assurent une surveillance régulière.

> Enfin, tous les stationnements seront bien éclairés et les allées dégagées. »

Contrairement à ce qui est mentionné dans ce *Bulletin*, les deux vols, dont j'ai été victime, démontrent de façon très éloquente que la sécurité n'est absolument pas une priorité pour l'AMT. Je suis convaincu que

toutes les autres victimes de vols de voitures, à l'un ou l'autre des stationnements incitatifs de l'AMT sont du même avis.

Le train de banlieue était, pour moi, la meilleure solution pour me rendre à mon travail au centre-ville de Montréal. Le stationnement incitatif était la raison principale qui m'avait incité à utiliser ce moyen de transport. Malheureusement, j'ai perdu confiance. Je ne veux plus être obligé de me demander si mon auto va être à l'endroit où je l'ai laissée, quand je descends du train à chaque soir.

À mon grand regret, j'utilise maintenant ma voiture pour me rendre au travail. Je la laisse dans le stationnement qui se retrouve au sous-sol de l'édifice où je travaille. L'accès est contrôlé par des cartes d'identité, des passes mensuelles et un personnel de sécurité.

Logement social
ou ghetto?

BRUNO GIROUX

L'auteur est un résidant de Québec.

LE 1^{er} JUILLET dernier a permis aux Québécois de constater que l'on frôlait la pénurie de logements dans plusieurs villes du Québec, à Montréal et à Québec, notamment. Plusieurs ont vite demandé aux gouvernements de construire des logements sociaux. Le manque de logements ne touche pas que les plus démunis de la société et la formule des logements sociaux ne me semble pas la meilleure.

Les dernières décennies ont vu apparaître au Québec le phénomène des condos. Plusieurs citoyens ont vite compris qu'ils feraient une meilleure affaire en utilisant le montant de leur loyer, arrivés à un certain seuil, pour plutôt payer une hypothèque, surtout que le coût du loyer de l'argent s'est maintenu bas depuis une dizaine d'années et que des milliers de citoyennes et de citoyens se sont, au cours des années, trouvé des emplois qui leur procuraient un revenu leur permettant l'accès à la propriété.

Je n'essaierai pas de démontrer qu'il est plus rentable, à long terme, pour un promoteur, de construire des logements plutôt que des condos. Voyons plutôt d'autres aspects du problème.

Le gouvernement, tout en donnant des droits aux locataires, a laissé aux propriétaires l'obligation de se défendre devant la Régie du logement pour tout litige, en perdant, presque toujours, des centaines, voire des milliers de dollars.

Le gouvernement n'a jamais clairement établi qu'il était légal et dans l'ordre des choses qu'un propriétaire ait un minimum d'information sur la solvabilité et sur les antécédents d'un locataire potentiel. Pourtant, on ne demande pas des dépôts équivalant à un, deux ou trois mois de loyer, on veut tout juste savoir qui est cette personne à qui on va remettre les clés d'un appartement qui vaut plus qu'une voiture moyenne ou qu'un prêt bancaire.

Le gouvernement a également refusé que soit prélevé, à même le chèque d'aide sociale, le coût du loyer, dans le cas d'un locataire prestataire de l'aide sociale mauvais payeur. C'était pourtant une mesure parfaitement défendable et relativement facile à appliquer. Elle aurait eu l'avantage d'assurer le propriétaire, qui loue à un bénéficiaire de l'aide sociale, l'assurance qu'il aurait touché son loyer, l'incitant du même coup à éliminer la discrimination pour ce seul motif.

Les gouvernements ont fait disparaître, à toutes fins utiles, au cours des années, l'exemption d'impôt pour gains de capital. Elle pourrait être réinstaurée, mais applicable seulement aux gains se rapportant à des immeubles locatifs.

Les gouvernements veulent investir des fonds dans le logement social. Je suis contre. Créer de tels logements, c'est créer des ghettos et déresponsabiliser les locataires de ces logements, et ce sur plusieurs plans, entre autres sur celui du respect de la propriété. Qu'on laisse l'entreprise privée construire des logements et qu'on octroie, si nécessaire, une aide financière, applicable uniquement et directement au logement, aux personnes admissibles.

Qui plus est, les impôts fonciers ne doivent pas servir à redistribuer la richesse ; cela est du ressort des impôts perçus par les gouvernements supérieurs. À la rigueur, les municipalités qui ont des programmes de subventions destinés à la construction ou à la rénovation de logements, de quelque nature qu'ils soient, pourraient utiliser cet argent pour accorder des subventions aux constructeurs de logements locatifs en retour d'une obligation de ceux-ci de mettre un pourcentage de ces logements à la disposition des personnes bénéficiaires d'une aide au logement. Ce serait beaucoup mieux que le financement de condominiums de luxe pour lesquels la Ville de Québec, par exemple, a souvent utilisé les fonds publics pour distribuer des subventions plus ou moins déguisées. Mais attention aux lourdeurs bureaucratiques et à la magouille !

Bref, si l'on veut que le parc de logements réponde aux besoins de la population, incluant un taux d'occupation permettant une saine concurrence, il faut des incitatifs à la construction de tels logements. L'exemption de gains de capital est un de ceux-là. Il y en a d'autres axés sur le droit qu'a le propriétaire d'un logement de toucher, sans tracasserie, le loyer de ce logement. Il faut aussi intégrer à la société les plus démunis, mais pas en les parquant dans des HLM.



Le Paradis existe, M. Bourgault l'a trouvé !

Adieu Montréal!

ROGER BOURGAULT

L'auteur habite à Saint-Norbert.

PAR RESPECT pour mon âge (83 ans depuis le « onzoût »), je prie les lecteurs de me lire patiemment jusqu'au bout.

J'habite une petite maison à Saint-Norbert, laquelle me garantit soleil, lune, étoiles, air frais, en plus d'un puits artésien avec de l'eau divinement fraîche, 400 000 pieds carrés de boisé, garage avec entrée pavée, poêle avec foyer, etc., le tout moyennant 405 \$ de taxes municipales et 131 \$ de taxes scolaires. Toutes dépenses comprises, il m'en coûte environ 2000 \$ annuellement pour y loger comme un roi.

Or, à Montréal, même dépourvu de tous ces avantages, je devrais déboursier pratiquement 10 000 \$ pour y être abreuvé avec l'eau du Saint-Laurent, jouir des émanations d'autos, d'autobus, de camions, supporter les sirènes des divers services municipaux, régaler des stops au coin des rues, assuré d'avoir à pelleter pour dégager ma voiture l'hiver, ouïr la musique des voisins, admirer la maison d'en face, cuire sous la canicule, etc.

Ayant moi-même subi les affres des Montréalais durant 58 ans, je compatis à leurs tourments et je souhaite que les retraités en sortent, sinon pour leur porte-monnaie, au moins pour leur santé.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Jean Paré

L'Actualité célèbre ses 25 ans en compagnie de celui qui l'a fondée et dirigée pendant un quart de siècle.

JEAN-PAUL SOULIÉ

En 1976 Jean Paré fondait *L'Actualité*. Il en est resté le directeur jusqu'en l'an 2000. Il vient de fêter les 25 ans de sa revue avec toute l'équipe qu'il a rassemblée et dirigée pendant un quart de siècle. Un numéro spécial, une édition souvenir, souligne cet anniversaire. Il propose des réflexions sur ces vingt-cinq années, une ambitieuse série d'entrevues avec vingt-cinq jeunes de vingt-cinq ans qui travaillent dans vingt-cinq coins du monde, et une rétrospective des pages couvertures des cinq premières années. Celles des années suivantes seront publiées dans les éditions à venir.

Cette semaine, dans le hall d'entrée de l'immeuble tout neuf de la Cité du Multimédia, près de deux cents de ces pages couvertures étaient présentées en panneaux lumineux aux trois cent cinquante invités d'un gros party qui saluait à la fois l'inauguration de l'immeuble et le quart de siècle de *L'Actualité*. Derrière ces pages, l'ancien directeur-fondateur de la revue, Jean Paré, mesurait le chemin parcouru et tout le travail que représentait chacune de ces couvertures.

Depuis sa naissance, *L'Actualité* a publié 394 numéros, à raison d'un par quinzaine. Le tirage actuel est de 205 000 exemplaires. La revue a plus de 179 000 abonnés, dans 70 pays.

La Presse salue la brillante réussite de *L'Actualité* et nomme son fondateur, celui qui en a été l'âme et le maître d'oeuvre, Jean Paré, la *Personnalité de la semaine*.

Si on demande à Jean Paré à quoi peut se comparer la revue qu'il a créée et façonnée, il en souligne d'abord l'originalité. «Nous avons inventé un outil adapté à la situation d'ici, dit-il. Nous ne racontions pas ce qui s'est passé le mois dernier. Nous faisons de l'exploration. J'ai voulu avoir un magazine

de classe internationale, quelque chose qui explique ce qui se passe ici.»

Cette manière d'expliquer le Québec, Jean Paré l'illustre d'une blague : «Si un jour des archéologues venus de la planète Mars tentent de comprendre ce qui se passe ici, en ce moment, je veux qu'en découvrant la collection de *L'Actualité* ils puissent se dire : c'est ça, tout est là, c'est très clair ! Le contenu est très important, le choix des entrevues, des sujets. Il faut trouver des gens qui ont des choses extraordinaires à dire. Autant des politiciens que des artistes, des historiens, des sociologues.»

Jean Paré est né à Québec en 1935. Ses parents sont tous les deux instituteurs, ses grands parents sont fermiers d'un côté, forgeron de l'autre. Il fait ses études au séminaire de Québec, puis au collège de Lévis et à l'Université de Montréal où il étudie l'art dentaire. Mais il est aussi de l'équipe du *Quartier Latin*, le journal de l'Université, et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *VRAI*, avec Jacques Hébert. En 1958, il est guide à l'Expo Universelle de Bruxelles. Il y rencontre Michèle, elle aussi étudiante à l'Université de Montréal, qui deviendra sa femme. De 1959 à 1961, il est à *La Presse*, critique littéraire et de cinéma. Puis il passe au *Nouveau Journal* de Jean-Louis Gagnon. Il sera ensuite à *La Patrie*, où il s'occupe du monde de l'éducation et il devient conseiller du ministre Paul Gérin-Lajoie. «Notre génération a eu tout facile, dit-il. Les années 60, l'Expo». En 67 il entre à Radio-Canada à l'émission *Présent.*, en 1972, il est au *Magazine McLean* dont il devient le rédacteur en chef, avant de fonder *L'Actualité*.

Entre-temps, Jean Paré aura aussi participé à la fondation du Mouvement laïque de langue française, en 1959-60. «Nous avons échoué, nous n'avons pas obtenu d'écoles laïques. Mais ça a perdu sa nécessité».

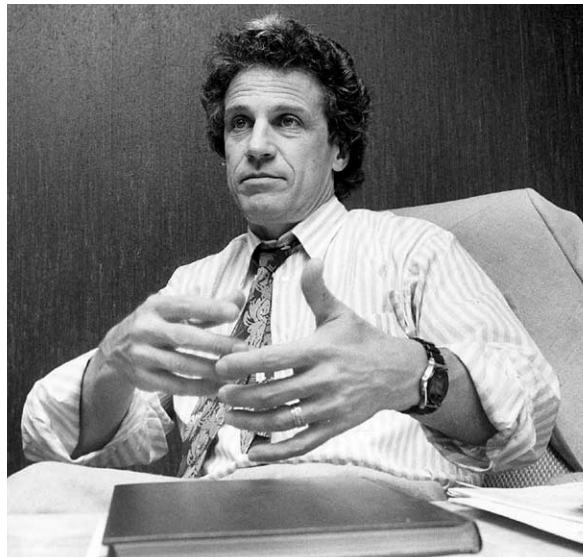


«Si un jour des archéologues venus de la planète Mars tentent de comprendre ce qui se passe ici, en ce moment, je veux qu'en découvrant la collection de *L'Actualité* ils puissent se dire: c'est ça, tout est là, c'est très clair!»

Photos MARTIN CHAMBERLAND, La Presse©

La langue a toujours été au centre de ses préoccupations. Une langue québécoise, certes, mais pas de «joual». «Un des grands principes à respecter, dit-il, c'est que le temps du lecteur est précieux. Il faut faire court, respecter la norme d'une idée — une phrase». Il ira jusqu'à calculer le nombre de mots par phrase, quinze ou seize, pas plus. Sous sa férule, chaque rédacteur se plie à des correcteurs et à des révisions sévères. Une technique

énorme, reconnaît-il. Outre *L'Actualité*, Jean Paré a produit cinq ouvrages personnels, traduit une demi-douzaine de bouquins, dont le célèbre *La Galaxie Gutenberg* de McLuhan, et *Dr Bethune* qui lui a valu un des nombreux prix qui lui ont été attribués. Traductions, articles, réflexions vont meubler sa nouvelle retraite, et il va continuer à émettre ses opinions, pas toujours optimistes, mais claires, nettes et tranchées.



Retrouvez
La personnalité de la semaine
La Presse/
Radio-Canada
demain matin

radio **Première** CHAÎNE

René Homier-Roy
C'est bien meilleur le matin
du lundi au vendredi
de 5h à 9h

95.1 FM Montréal

Les 3 Mousquetaires
avec Louis-Georges Girard, Chantal Lamarre
et Gaston Lepage

du lundi au vendredi
de 9h à 10h

Radio-Canada
Télévision